

Une révolution culturelle en France ?

Une analyse des témoignages d'Adèle Haenel et de Vanessa Springora

Sara Prytz Ritland



FRA4193 – Masteroppgave i fransk, lektorprogrammet

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk

Det humanistiske fakultet

UNIVERSITETET I OSLO

Veileder: Kjerstin Aukrust

Vår 2021

Une révolution culturelle en France ?

Une analyse des témoignages d'Adèle Haenel et de
Vanessa Springora

© Sara Prytz Ritland

2021

Une révolution culturelle en France? Une analyse des témoignages d'Adèle Haenel et de
Vanessa Springora

Sara Prytz Ritland

<http://www.duo.uio.no/>

Trykk: Reprosentralen, Universitetet i Oslo

Résumé

To år etter at #MeToo-bevegelsen rystet en hel verden i 2017, får franskmennene et nytt sjokk. I november 2019 sitter den internasjonalt anerkjente skuespilleren Adèle Haenel i et live-studio hos nettavisen *Mediapart* og forteller om opplevelser hun har tiet om i offentligheten frem til da. Hun anklager regissøren Christophe Ruggia for seksuell trakassering og tilnærminger av seksuell art i perioden hun var mellom 12 og 15 år. Bare et par måneder senere, i januar 2020, kommer en bok det hadde gått rykter om en stund allerede. Forlagskvinnen Vanessa Springora gir ut sin første bok *Le Consentement* (Samtykket), og bryter med det stillheten rundt hennes forhold til forfatteren Gabriel Matzneff, som utspilte deg da hun var 14 år og han var 50 år. Disse to vitnesbyrdene setter i gang mange debatter og prosesser i Frankrike, og spesielt berører de kulturlivet gjennom film- og bokbransjen. De to vitnesbyrdene føyer seg inn i rekken av de mange vitnesbyrdene knyttet til seksuelle overgrep, trakassering og vold mot kvinner som kom i kjølvannet av #MeToo-bevegelsen.

Har vitnesbyrdene til Adèle Haenel og Vanessa Springora bidratt til en kulturell revolusjon i Frankrike? Ved å plassere vitnesbyrdene inn i en større feministisk kontekst, kan vi se at de skiller seg ut i en fransk sammenheng. For selv om Frankrike, som andre vestlige land, opplevde #MeToo-bevegelsen som omveltende i 2017, var det i ettertid snakk om at bevegelsen ikke fikk sett sitt fulle potensial sammenlignet med USA, og at noe av grunnen til dette var den tydelige motstandsbevegelsen som oppstod i landet. Haenel og Springora representerer derimot en motvekt til motstanden. Ved å analysere innholdet i de to vitnesbyrdene, blir det tydelig at de begge åpner diskusjonen rundt offerets rolle og utøver en tydelig systemkritikk med et sterkt ønske om å oppnå en forandring utover seg selv. De bruker sine individuelle historier for å vekke en kollektiv bevissthet rundt større samfunnsproblemer. Når vi analyserer resepsjonen de to ulike vitnesbyrdene fikk, ser vi at vitnesbyrdene, i tillegg til å vekke stor oppmerksomhet, fører til konkrete tiltak og mentalitetsendringer innenfor kulturbransjen. Det viktigste vitnesbyrdene gjør er å åpne opp diskusjonen rundt de temaene de tar opp, og selv om det fremdeles er mye som gjenstår for at problemene de beskriver skal forsvinne, finner vi likevel at de to vitnesbyrdene skaper såpass mye endring innenfor kulturbransjen at vi kan si at de har bidratt til en kulturell revolusjon i Frankrike.

Remerciements

Avant tout, je souhaite remercier ma directrice de mémoire Kjerstin Aukrust. Je ne sais pas ce que j'aurais fait sans son aide et son soutien pendant ce dernier temps. Ses conseils et ses commentaires sont toujours très pertinents et utiles. Kjerstin Aukrust est quelqu'un que j'ai toujours admiré depuis que je l'ai rencontrée pour la première fois pendant ma première année comme étudiante à Blindern en 2015/2016. Elle est une inspiration à la fois par son savoir, sa capacité de travail, son enseignement et son être.

Il faut également remercier ma famille et mes amis qui m'ont encouragée quand je n'avais plus d'espoir. Je ne suis rien sans eux. Mes parents, qui ont été disponibles tout le temps par téléphone quand j'ai eu besoin de faire part de mes frustrations et de mes inquiétudes. Mon petit frère et ma petite sœur, qui me font toujours rire et réaliser que le monde ne doit pas toujours être aussi sérieux. Mes grands-parents, qui sont des gens merveilleux. Mes tantes, mes oncles et mes cousins, qui me rendent heureux. Il faut surtout remercier mon colocataire, Thea, qui m'a endurée ce semestre, avec tous ses hauts et ses bas. Le soutien de mes meilleurs amis ont également été inestimable. Merci aussi à ceux qui m'ont offert leur aide en lisant des parties du texte. Merci beaucoup.

Cette dernière année a été difficile pour plusieurs raisons, notamment à cause de la situation à Oslo due au Covid-19. Ce travail de mémoire m'a quand même rappelé la raison pour laquelle j'ai voulu apprendre le français en premier lieu : l'accès à une autre culture, de nouvelles perspectives et une compréhension élargie de la communauté mondiale. Je me suis intéressé au français déjà pendant les cours de langue au collège, mais je suis tombée amoureuse de cette langue quand ma mère m'a emmenée à Paris pour la première fois. Plus tard, l'amour a grandi pendant une année d'échange en France au lycée, des études de français à l'Université d'Oslo et un semestre d'échange à la Sorbonne à Paris. Dernièrement, par ce travail de mémoire. L'amour pour cette langue va sûrement continuer à grandir dans mon nouveau travail à partir de l'automne 2021 en tant que professeur de français et de norvégien au lycée.

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Sujet et problématique.....	1
1.2	Méthode et démarche	3
1.3	Théorie.....	4
1.3.1	Le témoignage	4
1.3.2	La révolution	6
1.3.3	Le féminisme.....	8
2	#MeToo à la française	11
2.1	Une révolution : #MeToo secoue le monde et la France.....	11
2.2	Une contre-révolution : l'exception française	14
3	Le témoignage d'Adèle Haenel.....	16
3.1	Analyse du témoignage	16
3.1.1	Genre : l'enquête journalistique et l'entretien télévisé.....	18
3.1.2	Voix de la victime : l'emprise	21
3.1.3	Critique : l'omerta dans le cinéma et le système judiciaire.....	23
3.2	Analyse de la réception	26
3.2.1	Réception immédiate et conséquences pour Ruggia	26
3.2.2	Conséquences à long terme – une révolution culturelle au cinéma ?.....	29
4	Le témoignage de Vanessa Springora	34
4.1	Analyse du témoignage	34
4.1.1	Genre : le témoignage littéraire	35
4.1.2	Voix de victime : l'enfant innocent.....	38
4.1.3	Critique : le milieu littéraire	41
4.2	Analyse de la réception	43
4.2.1	Réception immédiate et conséquences pour Matzneff.....	43
4.2.2	Conséquences à long terme – une révolution culturelle dans le monde littéraire? 48	
5	Conclusion.....	51
6	Bibliographie	55

1 Introduction

1.1 Sujet et problématique

Entre novembre 2019 et janvier 2020, la France est bouleversée par deux témoignages qui relancent le débat sur le sujet des abus sexuels, deux ans après le début du mouvement #MeToo. Cette fois-ci, c'est le domaine culturel qui est touché. D'abord, le 4 novembre 2019, l'actrice Adèle Haenel parle ouvertement de son expérience dans le monde du cinéma dans un entretien télévisé en direct sur le site d'informations français *Mediapart*. L'entretien vient dans le prolongement de deux enquêtes publiées la veille sur le même site, l'une sur « l'affaire Adèle Haenel » et l'autre sur les violences sexuelles dans le cinéma français en général. Dans son témoignage, écrit comme oral, Haenel raconte qu'elle a été victime d'attouchements et de harcèlement sexuel commis par Christophe Ruggia, le réalisateur de son premier film *Les Diables* (2002). Elle avait à l'époque entre 12 et 15 ans. Ensuite, le 2 janvier 2020, c'est au tour de l'éditrice Vanessa Springora, qui publie le livre *Le Consentement*, dans lequel elle évoque une relation abusive avec Gabriel Matzneff, un auteur autrefois célébré par l'élite culturelle en France. Il s'agit d'une relation qui a commencé lorsqu'il avait 50 ans et qu'elle-même en avait 14. A la fois avant et après la publication de son livre, Springora s'exprime sur ce sujet dans des entretiens dans la presse et des émissions de radio et de télévision. Son histoire est particulièrement liée au monde de l'édition et de la littérature.

Adèle Haenel et Vanessa Springora s'inscrivent dans la tradition des « Silence Breakers », qui est le nom donné à un groupe de personnes qui ont fait le premier pas dans le mouvement #MeToo, et qui ont depuis reçu le titre de « Personnalité de l'année » par *Time Magazine* en 2017¹. De la même manière que ces « Silence Breakers », comme les actrices Ashley Judd et Rose McGowan, avaient secoué le monde culturel américain en créant une véritable révolution², les deux récits de Haenel et de Springora provoquent un choc dans le domaine culturel français. Dans ce mémoire, nous allons faire de ces deux témoignages notre centre d'intérêt. Ils suscitent de nombreux débats en France, mais aussi à l'étranger, et il s'agit d'une nouvelle étape pour le mouvement #MeToo français. Pourrait-on même parler d'une

¹ Zacharek, Dockterman et Edwards, "Person of the Year 2017. The Silence Breakers".

² Le terme « révolution » est employé de nombreuses fois pour qualifier ce mouvement, voir par exemple Walters, « #MeToo a revolution that can't be stopped » ou Jha, « Understanding #MeToo as a revolution ».

révolution culturelle ?

L'importance de ces témoignages est indéniable, et est notamment exemplifiée par le fait que l'émission littéraire *La grande librairie* sur France 5 consacre un épisode au sujet « Les femmes brisent le silence » en septembre 2020³. Au début de notre travail sur ce projet, nous avons envisagé d'inclure d'autres témoignages dans notre analyse, y compris des invitées de cet épisode, comme par exemple celui de l'écrivaine et mannequin Loulou Robert. Dans son livre *Zone Grise* (2020), elle raconte son histoire personnelle : une expérience non désirée avec un photographe de mode alors qu'elle avait 18 ans⁴. De plus, l'écrivaine et musicienne Lola Lafon publie un roman, *Chavirer* (2020), sur le sujet d'une jeune fille piégée et abusée alors qu'elle était en train de réaliser son rêve de devenir danseuse⁵. Ces récits traitent de sujets similaires à ceux des témoignages de Haenel et Springora. Ils sont tous liés au domaine culturel et décrivent une emprise par un adulte plus puissant sur un mineur vulnérable dans une relation abusive. Nous avons finalement décidé de nous limiter aux cas de Haenel et Springora pour plusieurs raisons, outre le cadre restreint d'un mémoire de ce type. D'abord, l'attention que reçoivent ces deux témoignages dépasse de loin celle qu'ont pu recevoir les autres récits du même type. Il nous semble également intéressant d'étudier deux témoignages publiés dans des médias et dans des genres différents : le choix de l'entretien télévisé pour l'un et le livre pour l'autre donnera ainsi une autre dimension à notre analyse.

La problématique principale de notre mémoire sera la suivante : *Les témoignages d'Adèle Haenel et de Vanessa Springora ont-ils contribué à une révolution culturelle en France ?* La problématique principale sera accompagnée de la question suivante : *Comment Adèle Haenel et Vanessa Springora se présentent-elles comme des victimes d'abus sexuels à travers des médias et des genres différents ?* Par ailleurs, nous nous intéressons aussi à la réception de ces deux témoignages et les conséquences qu'ils ont pu avoir, à la fois à court et à long terme. La problématique principale sera donc également accompagnée d'une deuxième question supplémentaire : *Comment les témoignages de Haenel et Springora sont-ils reçus et que nous apprennent-ils sur l'évolution du mouvement #MeToo en France ?*

³ La grande librairie, « Littérature : les femmes brisent le silence ».

⁴ Robert, *Zone grise* (Paris : Flammarion, 2020).

⁵ Lafon, *Chavirer* (Paris : Actes Sud, 2020).

1.2 Méthode et démarche

Les deux témoignages d'Adèle Haenel et de Vanessa Springora constituent les sources primaires de notre mémoire. D'une part, nous avons l'« émission spéciale » diffusée en direct le 4 novembre 2019 sur *Mediapart*⁶. L'émission est menée par le journaliste Edwy Plenel, cofondateur et président de *Mediapart*, qui interroge dans un premier temps Adèle Haenel, accompagnée de Marine Turchi, journaliste responsable des enquêtes sur *Mediapart*. D'autre part, nous avons le livre *Le Consentement*, publié le 2 janvier 2020 chez Grasset. L'entretien et le livre constitueront notre objet d'étude dans la première partie de nos analyses, alors que dans une deuxième partie, nous analyserons leur réception. Parce que le témoignage de Haenel date d'avant celui de Springora, nous analyserons d'abord celui-ci. Avant d'entamer cette analyse, nous allons consacrer un chapitre aux événements relatifs au mouvement #MeToo, parce que Haenel et Springora s'inscrivent toutes les deux dans ce contexte. Pour l'analyse des deux témoignages, nous avons choisi à peu près la même démarche, et dans les deux cas, nous commencerons par une analyse de contenu du témoignage, avant de passer à une analyse de la réception.

Dans l'entretien télévisé de Haenel, le langage corporel aurait pu constituer un élément pertinent de l'analyse, mais nous nous intéresserons surtout à ce qui est *dit*. Nous prendrons aussi en compte d'autres éléments relatifs aux deux sources primaires, comme par exemple les enquêtes sur lesquels l'entretien télévisé s'est basé dans le cas de Haenel, et dans le cas de Springora, les entretiens qu'elle a faits dans le cadre de la parution de son livre. Dans l'analyse des témoignages, nous cherchons à répondre aux trois questions suivantes : Que signifie le choix du genre ? Comment la voix de la victime est-elle présentée ? En quoi consiste la critique qui y est articulée ? Ces questions seront abordées pour répondre à la première question supplémentaire de notre problématique principale.

Dans la deuxième partie des analyses, nous aborderons la réception de ces deux témoignages. Ici, il s'agira non seulement de comprendre les discours dans lesquels les témoignages s'inscrivent, mais aussi d'étudier les réactions et les répercussions qu'ils ont créées. Comme nous avons déjà indiqué, ces témoignages ont notamment été choisis en raison de l'attention qu'ils ont suscitée. Il nous semble donc important d'évoquer les discussions qui ont suivi ces deux récits, pour mieux comprendre le mouvement #MeToo en France. Dans

⁶ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel explique en direct pourquoi elle sort du silence ». Dans notre analyse, nous utiliserons l'abréviation « #MeToo: Adèle Haenel » pour qualifier cette source.

cette partie, il s'agira ainsi de répondre à la deuxième question supplémentaire de la problématique principale.

1.3 Théorie

Parce qu'ils sont inclus dans la problématique principale du mémoire, les deux termes *témoignage* et *révolution* méritent une définition et une brève discussion théorique. Par ailleurs, vue la nature féministe du mouvement #MeToo, il nous semble également important de discuter la notion de *féminisme*.

1.3.1 Le témoignage

Selon l'Académie française, un *témoignage* est l'« [a]ction de témoigner ; rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait, soit de vive voix, soit par écrit »⁷. Dans notre cas, nous pouvons dire que le témoignage de Haenel est de « vive voix », alors que celui de Springora est « par écrit ». La définition de l'Académie française indique également le rapport entre *témoignage*, *témoigner* et *témoin*. Pour pouvoir *témoigner*, on est obligatoirement un *témoin* de quelque chose, et lorsque ce témoin prend le choix de témoigner, un *témoignage* est effectué. Voici donc les conditions pour qu'un témoignage puisse avoir lieu : un témoin a été présent, il a observé et il a transmis ce qu'il a observé par communication. C'est aussi ce que nous montre l'historien François Hartog lorsqu'il évoque les traits essentiels du témoignage : « J'y étais, j'ai vu et entendu » et « Je dis ce que j'ai vu et entendu »⁸. Hartog souligne l'importance dans la transformation qui s'opère en passant « du voir au dire »⁹. Pour réaliser le témoignage, il faut transmettre ce que l'on a vu et entendu à quelqu'un d'autre¹⁰.

Dans son article « La présence du témoin », Hartog rappelle également la distinction faite en latin entre le *testis*, « celui qui est là en tiers »¹¹, et le *superstes*, « celui qui se tient sur la chose même » ou « qui subsiste au-delà, qui a survécu »¹². Une différence est ainsi établie entre un témoin qui *observe* les faits de loin, en troisième personne, et un témoin qui a lui-même *vécu* et *survécu* ce qui est le sujet de son témoignage. Ces témoins sont souvent des

⁷ Dictionnaire de l'Académie française, s.v. « témoignage. » <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A8T0317>

⁸ Hartog, « La présence du témoin », 169.

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid., 170.

¹² Ibid., 174.

victimes ou survivants. En nous basant sur l'article de Hartog, nous pouvons confirmer que les récits de Haenel et de Springora sont bien des témoignages : les deux transmettent leurs récits, l'un par la voix et l'autre par l'écrit, à un grand nombre de destinataires. Considérant qu'elles témoignent sur des faits qu'elles ont subis elles-mêmes, elles sont plutôt considérées *superstes* que *testis*. Selon Hartog, on attribue un statut renforcé au témoin comme victime et survivant après la Seconde Guerre mondiale¹³. Plus tard, dans les années 1990, ce statut de victime est encore renforcé « par l'extension de la catégorie du traumatisme »¹⁴. Ceci est important pour notre compréhension et reconnaissance du statut de la victime et de son témoignage aujourd'hui.

C'est aussi dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale que le témoignage en tant que genre littéraire s'invente¹⁵. Parmi les textes théoriques qui traitent le témoignage littéraire, nombreux sont ceux qui abordent cette époque de l'histoire, mais les caractéristiques du témoignage littéraire qu'ils mettent en évidence sont souvent transférables à d'autres contextes. C'est le cas pour l'article « Témoignages inadmissibles » du sémanticien François Rastier, sur lequel nous nous appuyons pour une compréhension du témoignage comme genre littéraire¹⁶. Dans cet article, Rastier remarque une spécificité du témoignage littéraire qui consonne avec le statut du témoin comme victime et survivant, à savoir que le témoignage littéraire s'écrit par un survivant. A ce propos, il constate que l'auteur d'une telle œuvre ressent « une dualité fondamentale entre le témoin et le survivant »¹⁷. Lorsqu'il aborde le sujet du témoignage littéraire, il met en évidence certaines caractéristiques que l'on retrouve également dans l'article « Ce que le témoignage fait à la littérature » de Frédéric Detue et Charlotte Lacoste : l'inspiration de la tradition judiciaire et la mission d'éducation¹⁸.

Les articles de Detue, enseignant-chercheur à l'université de Poitiers, nous servent également d'inspiration dans nos analyses. L'un porte sur le témoignage médiatique de Adèle Haenel¹⁹, et l'autre sur le témoignage littéraire en général²⁰. Dans ces articles, certaines des caractéristiques du témoignage comme genre, soit médiatique ou littéraire, sont abordées. Dans l'article de Detue et Lacoste, on souligne l'importance de la véracité du témoignage²¹, et

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid., 175.

¹⁵ Ibid., 174.

¹⁶ Rastier, « Témoignages inadmissibles ».

¹⁷ Ibid., 114.

¹⁸ Detue et Lacoste, « Ce que le témoignage fait à la littérature ».

¹⁹ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel ».

²⁰ Detue et Lacoste, « Ce que le témoignage fait à la littérature ».

²¹ Ibid., 3.

la ressemblance entre le témoignage littéraire et un acte juridique²². L'article évoque également la fonction éducative du témoignage. En effet, le choix des témoins de témoigner dans la littérature peut reposer sur « l'espoir de conjurer la répétition du crime qu'ils ont subi »²³. Dans l'article « Le défi testimonial d'Adèle Haenel », une motivation similaire est constatée dans les cas où l'on ne voit pas le système judiciaire comme une option :

L'utopie de celles et ceux qui témoignent est alors de s'adresser à toute la société et de permettre une prise de conscience collective, de sorte qu'à l'avenir les violences du passé soient jugées, ne serait-ce que par le tribunal de l'histoire, et que, devenues intolérables pour toutes, elles ne puissent plus se reproduire.²⁴

A travers une telle compréhension du témoignage, on peut dire que l'action de témoigner est conforme à l'action de s'engager, ce qui nous semble particulièrement pertinent dans le cas de nos deux sources primaires.

1.3.2 La révolution

Comme nous l'avons déjà constaté, le terme *révolution* est souvent employé quand il est question du mouvement #MeToo. Dans son livre *#balancetonporc*, Sandra Muller, journaliste et fondatrice du mot-dièse *#balancetonporc*, écrit ceci sur le mouvement :

La révolution est en marche, une seconde révolution féministe, vers l'égalité. Une révolution où il est question de respect, de limites auto-imposées, une marche vers un monde où les femmes ne se sentiraient plus importunées, instrumentalisées, dégradées, gênées. Un monde où une femme pourrait recevoir les hommages qui lui sont dus, dans la rue, dans un bar, un restaurant, mais avec dignité, courtoisie, respect. Un monde où elle se sentirait valorisée.²⁵

Dans l'émission de *La grande librairie* nommé « Les femmes brisent le silence » diffusée en septembre 2020, l'écrivaine Lola Lafon exprime comment elle perçoit cette nouvelle époque dans laquelle nous nous trouvons :

Ce qui se passe est une révolution politique en fait, c'est quelque chose qu'on ne peut pas juste ranger sous le nom d'un mouvement de société. Quand quelque chose arrive dans tous les pays du monde, dans toutes les classes sociales, c'est ça qui est important, aussi. Dans tous les milieux. C'est politique, et je trouve que c'est un espoir énorme pour les petites filles aussi.²⁶

²² Ibid., 1.

²³ Ibid., 8.

²⁴ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel », 1.

²⁵ Muller, *#balance ton porc*, 228.

²⁶ La grande librairie, « Littérature : les femmes brisent le silence ».

Dans un autre épisode de *La grande librairie* diffusé en janvier 2020 dans le cadre de la publication du livre *Le Consentement*, Vanessa Springora exprime que #MeToo « a entraîné une véritable révolution au sens étymologique du terme. C'est qu'on est passé à 180 degrés dans un autre monde »²⁷. Apparemment, il existe une contradiction entre l'étymologie et l'usage actuel du terme *révolution*, comme nous le montre l'article de François Châtelet dans *l'Encyclopædia Universalis*²⁸. En effet, l'emploi courant du terme est lié à l'emploi du mot d'un point de vue historique :

Historiquement, la révolution s'entend comme rupture. C'est à présent l'acception courante du terme. On parle ainsi de révolution démographique, économique, juridique, politique, culturelle, sociale, intellectuelle, gastronomique et autres déterminations [...]. Dans tous les cas, on veut dire qu'une rupture décisive est marquée ; qu'avant l'événement révolutionnaire, il y avait une certaine configuration, et qu'après un tout autre ordre s'instaure, totalement différent de ce qui précédait²⁹.

L'usage actuel est donc proche de la révolution politique dont parle Lafon. Concernant l'étymologie du mot, « la révolution s'entend comme « retour sur soi », comme répétition de ce qui a été et comme prévision de ce qui sera » et « désigne l'évolution qui re-vient ; elle a pour image [...] celle du cycle, du cercle... »³⁰. Alors, quand on parle de #MeToo, il nous semble qu'il n'est pas vraiment question d'une révolution au sens étymologique du terme, mais plutôt d'une révolution politique ou culturelle selon le point de vue historique. La définition de l'Académie française nous montre également qu'il existe une signification scientifique du terme, où une révolution est le « [d]éplacement d'un objet autour d'un point central ou d'un axe, qui suit une courbe fermée », mais alors aussi une signification liée à l'histoire de l'humanité où révolution signifie un « [b]oulevercement du cours des choses humaines »³¹.

Dans son recueil de chroniques publié sous le nom de *Chroniques d'une onde de choc. #MeToo secoue la planète*, la journaliste et écrivaine Annette Lévy-Willard nous transmet ses réflexions du 21 janvier 2017 au 3 mai 2018 sur le développement du mouvement #MeToo. Elle y évoque une résistance au mouvement dans la population française qu'elle appelle une *contre-révolution*. Elle la dépeint comme un contre-mouvement de personnes contestant les nouvelles idées sur l'abus de pouvoir et les rapports entre les sexes. Selon le Dictionnaire de

²⁷ La grande librairie, « Autour de Vanessa Springora ».

²⁸ *Encyclopædia Universalis*, s.v. « révolution » de François Châtelet. <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.uio.no/encyclopedie/revolution/>

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

³¹ Dictionnaire de l'Académie française, s.v. « révolution. » <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9R2453>

l'Académie française, une contre-révolution est un « [m]ouvement d'idées opposé aux doctrines révolutionnaires »³². Dans l'*Encyclopædia Universalis*, Jean Tulard montre comment le terme *contre-révolution* est employé dans le contexte de la Révolution française : « À la Révolution s'est opposée, dès 1789, la contre-révolution, à l'innovation la tradition, à la croyance au progrès celle du péché originel »³³. Il explique comment cet événement divise la France en deux camps. Il s'agit d'un affrontement qui, selon lui, « pèse aujourd'hui encore sur la vie politique comme sur l'historiographie française »³⁴. Nous pouvons voir des points communs entre cette contre-révolution et la situation que dépeint Lévy-Willard dans le sillage de #MeToo en France : il s'agit également cette fois-ci d'une résistance aux changements, qui divise la population.

Cette résistance en France est si importante que selon Detue, il y a même eu un *manque* de révolution culturelle en France, comparé à ce qu'on a vu se produire aux États-Unis³⁵. Mais il ajoute quand même : « c'est ce qu'Adèle Haenel s'est mis en tête d'essayer de corriger ». Cette remarque a inspiré notre problématique principale, où il est question de l'éventuelle contribution du témoignage de Haenel et, dans notre cas, celui de Springora, à une révolution culturelle en France.

1.3.3 Le féminisme

En plus de ces deux termes clés que nous venons d'aborder, il nous semble important d'évoquer un troisième terme, à savoir le *féminisme*. En effet, le mouvement féministe constitue un contexte plus large dans lequel les deux témoignages d'Adèle Haenel et de Vanessa Springora s'inscrivent. Nous allons donc présenter la définition du *féminisme*, avant de discuter l'ambivalence liée au mot.

Tout d'abord, qu'est-ce que le féminisme ? Selon l'Académie française, il s'agit d'un « [m]ouvement revendicatif ayant pour objet la reconnaissance ou l'extension des droits de la femme dans la société »³⁶. Malgré la neutralité apparente de cette définition, rien ne cache le fait que ce mot constitue la base de nombreux ambivalences, désaccords et discussions. Le

³² Dictionnaire de l'Académie française, s.v. « contre-révolution. » <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9C4019>

³³ *Encyclopædia Universalis*, s.v. « contre-révolution » de Jean Tulard. <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.uio.no/encyclopedie/contre-revolution/>

³⁴ Ibid.

³⁵ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel. », 10.

³⁶ Dictionnaire de l'Académie française, s.v. « féminisme. » <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9F0434>

mot *féminisme* existe depuis 150 ans, et pendant ce temps il a subi un voyage turbulent. L'historienne française Christine Bard, spécialiste de l'histoire des femmes et du genre, étudie dans son ouvrage *Féminismes. 150 ans d'idées reçues* plusieurs stéréotypes associés à cette notion³⁷. Les différents types d'idées reçues nous illustrent ce voyage d'un terme très marqué par la polémique. Bard insiste sur le fait que le mot *féminisme* est « souvent mal compris »³⁸, et que de « [s]'identifier comme féministe est un acte lourd de conséquences »³⁹. Certains ne souhaitent pas s'associer au terme, même s'ils souhaitent s'engager pour la *cause* féministe. La journaliste et créatrice de #balancetonporc Sandra Muller en fait partie :

Je ne supporte pas plus qu'on m'affuble du terme de féministe, car pour moi il a participé à construire des armées de familles monoparentales comme la mienne. Mais j'accepte de défendre des causes. Comme celle des femmes. Entre autres.⁴⁰

On peut se poser la question si l'ambivalence associée aux termes *féminisme* et *féministe* empêche le mouvement féministe à atteindre son véritable but, c'est-à-dire d'unir des gens autour de la question de l'égalité des sexes. Selon Bard, il est dommage que cette ambivalence du mot domine l'histoire féministe, « car il s'agit d'une histoire passionnée, passionnante et trop méconnue »⁴¹.

L'histoire du féminisme est longue. Prenant d'abord comme point de départ l'année 1949, lorsque la pionnière féministe Simone de Beauvoir parvient à mettre en évidence la grande injustice subie par les femmes, dans son essai *Le deuxième sexe*, qui reste une référence majeure pour les féministes même aujourd'hui. Ici, elle montre à quel point il est difficile de justifier la discrimination dont les femmes sont victimes. En tant que groupe opprimé, les femmes se distinguent d'autres groupes semblables par le fait qu'il n'existe pas d'évènement précis qui aurait conduit à l'inégalité entre hommes et femmes. Par ailleurs, les femmes ne constituent pas une minorité par rapport aux hommes : elles représentent en effet la moitié de la population mondiale. Beauvoir nous explique également que la femme n'est pas celle qui a choisi d'être « Autre » par rapport à l'homme, considéré « l'Un » : « ce n'est pas l'Autre qui se définissant comme Autre définit l'Un : il est posé comme Autre par l'Un se posant comme Un »⁴².

Il semble alors difficile de déterminer les origines de cette inégalité des sexes, mais il

³⁷ Bard, *Féminismes*.

³⁸ Ibid., 9.

³⁹ Ibid., 15.

⁴⁰ Muller, *#balance ton porc*, 46.

⁴¹ Bard, *Féminismes*, 9.

⁴² Beauvoir, *Le deuxième sexe I*, 20.

est quand même possible d'identifier d'innombrables exemples de l'oppression des femmes par les hommes dans l'histoire humaine. Concernant la France, Christine Bard, évoque notamment les conséquences du Code civil napoléonien de 1804, qui affaiblissent considérablement la position des femmes dans la société en comparant leur statut avec celui « des fous ou des enfants »⁴³. Plus qu'autre chose, la femme était à l'époque considérée « [é]pouse, mère, ménagère »⁴⁴, des rôles qui façonnent encore notre perception du sexe féminin dans la société d'aujourd'hui. Il y a certes des différences biologiques entre l'homme et la femme, mais comme l'explique Beauvoir, la femme est avant tout une construction sociale : « On ne naît pas femme : on le devient »⁴⁵.

En évoquant l'histoire du féminisme, nous employons souvent la métaphore de la vague. Selon Bard, une vague

désigne un cycle de mobilisation militante qui a des objectifs, des méthodes, des manières de penser spécifiques. Elle peut s'étaler sur plusieurs décennies et concerner plusieurs générations⁴⁶.

La lutte féministe dans les pays occidentaux s'est manifestée jusqu'à aujourd'hui en trois vagues. La première vague a eu lieu de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, la deuxième pendant les années 1960-1980, et nous nous trouvons actuellement au milieu de la troisième vague⁴⁷. La troisième vague est surtout caractérisée par « [l]a lutte contre les violences faites aux femmes »⁴⁸ et a vraiment décollé avec le mouvement #MeToo en 2017, à tel point qu'on a commencé à parler d'un « tsunami »⁴⁹. Regardons maintenant à travers quels événements cette vague a pu se transformer en tsunami.

⁴³ Bard, *Féminismes*, 14.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Beauvoir, *Le deuxième sexe II*, 13.

⁴⁶ Bard, *Féminismes*, 18.

⁴⁷ Ibid., 17.

⁴⁸ Ibid., 199.

⁴⁹ Lévy-Willard, *Chroniques d'une onde de choc*, 23.

2 #MeToo à la française

Nous venons d'évoquer la notion de « tsunami » - s'agit-il en fait d'une véritable révolution ? Nous souhaitons dans ce chapitre présenter les événements clés du mouvement #MeToo dans le monde, ainsi qu'en France. Les témoignages de Haenel et Springora s'inscrivent dans ce contexte, qu'il nous semble important de mettre en évidence pour établir une base d'interprétation de ces récits. Nous verrons comment la France a accueilli le mouvement, pour pouvoir par la suite potentiellement établir des liens avec la réception des témoignages. Nous chercherons aussi à comprendre en quoi consiste la soi-disant « exception française »⁵⁰ dans le cadre de ce mouvement.

2.1 Une révolution : #MeToo secoue le monde et la France

Que s'est-il passé en automne 2017, pendant cette période qui est déjà devenue historique, cette période qui a secoué la planète⁵¹ ? Certaines dates sont particulièrement importantes. Le 5 octobre 2017, un article est publié dans le *New York Times*, un des plus grands journaux américains⁵². L'article est signé les deux journalistes Jodi Kantor et Megan Twohey et révèle les actions de harcèlement et d'agression sexuels commises par Harvey Weinstein, un producteur de cinéma très influent. Peu de temps après, le 10 octobre 2017, un autre article très détaillé est publié sur le même sujet dans le magazine *New Yorker* par le journaliste Ronan Farrow⁵³. Ces deux articles ont inauguré ce que nous appelons aujourd'hui « l'affaire Weinstein ». Ils transmettent des témoignages d'un grand nombre de femmes ayant travaillé avec Weinstein (actrices, personnel de son entreprise etc.). Lorsque l'affaire prend de l'ampleur, le nombre de victimes qui prennent la parole et dénoncent le producteur américain augmente également.

Depuis les premiers témoignages contre Weinstein, on observe qu'un effet domino se produit : un témoignage en inspire un autre, et les prises de parole se multiplient. Une véritable communauté de femmes est ainsi construite, ou comme le formule l'actrice Adèle Haenel dans l'entretien télévisé que nous allons analyser ci-dessous : « la prise de parole [...]

⁵⁰ Lévy-Willard, *Chroniques d'une onde de choc*.

⁵¹ Inspiré du titre : *Chroniques d'une onde de choc* d'Annette Lévy-Willard.

⁵² Kantor et Twohey, "Harvey Weinstein Paid Off Sexual Harassment Accusers for Decades".

⁵³ Farrow, "From Aggressive Overtures to Sexual Assault: Harvey Weinstein's Accusers Tell Their Stories".

ça nous met en commun, ça fait de nous un peuple et c'est important »⁵⁴. La célèbre anthropologue et ethnologue Françoise Héritier a été interviewée dans *Le Monde* peu de temps avant sa mort en novembre 2017, et lorsqu'elle est invitée à donner son point de vue sur l'affaire Weinstein en cours, elle exprime sa joie pour cette communauté émergente entre femmes :

[...] que les femmes, au lieu de se terrer en victimes solitaires et désemparées, utilisent le #metoo d'Internet pour se signaler et prendre la parole me semble prometteur. C'est ce qui nous a manqué depuis des millénaires : comprendre que nous n'étions pas toutes seules !⁵⁵

Selon Lévy-Willard, il existe aussi une autre date *avant* l'affaire Weinstein qui est importante pour comprendre l'évolution du mouvement #MeToo. En effet, elle voit un lien clair entre cette mobilisation des femmes contre la violence et le harcèlement, et l'élection présidentielle américaine en 2016. En effet, le lendemain de l'inauguration de Donald Trump, le 21 janvier 2017, de nombreuses femmes se mobilisent partout aux États-Unis :

Des centaines de milliers de femmes scandalisées par ce type vulgaire, misogynne, raciste, qui est devenu leur président, ont décidé, sans organisations ou partis politiques, d'organiser toutes seules – par *grassroots*, par « mobilisation populaire » - cette immense marche [...]. C'est ce 21 janvier qu'on a vu se former une étrange vague de fond qui sera nommée « Weinstein » et qui se transformera en tsunami neuf mois plus tard.⁵⁶

Nous voyons comment la métaphore de « vague » est reprise ici, et la dénomination « tsunami » prolonge cette métaphore en accentuant également l'ampleur du mouvement #MeToo. Le même jour, il y a également des manifestations sœurs à l'extérieur des frontières des États-Unis, plus précisément dans 70 autres pays dans le monde, y compris en France⁵⁷. Cette mobilisation transnationale se reproduit pour l'affaire Weinstein, et on voit que le mouvement des femmes contre Donald Trump a en effet établi un cadre idéal pour ce qui allait se passer plus tard.

La mobilisation contre Trump et celle contre Weinstein ont en commun l'emploi d'un outil numérique important : le hashtag. C'est aussi avec ce mot-dièse que le nouveau mouvement féministe est né. Le 15 octobre 2017, le premier témoignage #MeToo est publié sous la forme d'un tweet sur les réseaux sociaux par l'actrice Alyssa Milano : « If you've

⁵⁴ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel ».

⁵⁵ Cojean, « Il faut anéantir l'idée d'un désir masculin irrépressible ».

⁵⁶ Lévy-Willard, *Chroniques d'une onde de choc*, 23.

⁵⁷ Le Monde, « Des millions de manifestants défient Donald Trump dans la rue ».

been sexually harassed or assaulted write ‘me too’ as a reply to this tweet »⁵⁸. Les choses se développent très rapidement par la suite : en effet, 200 000 #MeToo répondent à son tweet en une journée⁵⁹. Ensuite, en un mois, #MeToo va se répandre dans 85 pays, et le hashtag va être posté 85 millions de fois⁶⁰. Il y a aussi l'équivalent français, « #balancetonporc », initié par Sandra Muller, journaliste française basée à New York, le 13 octobre 2017, deux jours avant le hashtag #MeToo : « #balancetonporc !! Toi aussi raconte en donnant le nom et les détails un harcèlement sexuel que tu as connu dans ton boulot. Je vous attends »⁶¹. Cet activisme numérique se montre comme un véritable *game changer* pour le féminisme moderne. Sur internet, les femmes se mobilisent à travers le monde pour une lutte commune.

La troisième vague du féminisme existe depuis les années 1970, mais ce n'est qu'à l'heure de l'arrivée du mot-dièse #MeToo qu'on a vu un « tsunami ». Tout semble aller vite pour ce mouvement dit révolutionnaire. Néanmoins, la France se distingue comme un pays où les choses bougent plus lentement que d'ailleurs. Adèle Haenel commente sur ce phénomène dans un entretien dans le *New York Times* en février 2020 :

Il y a un paradoxe #MeToo en France : c'est l'un des pays où le mouvement a été le plus suivi, du point de vue des réseaux sociaux, mais d'un point de vue politique et médiatique, la France a complètement raté le coche.⁶²

Selon Haenel, la France n'a pas profité de l'occasion. Elle explique comment beaucoup d'artistes « ont confondu, ou voulu confondre le jeu sexuel et l'agression » et que « [l]e débat s'est positionné sur la question de la liberté d'importuner, et sur le prétendu puritanisme des féministes »⁶³. Ici, elle touche à une particularité française qui fait l'objet de nombreuses discussions en France et à l'extérieur du pays : une résistance au mouvement #MeToo. Par la suite, nous allons nous plonger dans cette soi-disant « exception française »⁶⁴ et voir en quoi elle consiste.

⁵⁸ Milano, Post Twitter, https://twitter.com/Alyssa_Milano/status/919659438700670976. Il faut mentionner que #MeToo est initialement inventée par Tarana Burke il y a plus d'une décennie :

<https://www.nytimes.com/2018/10/15/arts/tarana-burke-metoo-anniversary.html>

⁵⁹ Lévy-Willard, *Chroniques d'une onde de choc*, 70.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Muller, *#balance ton porc*, 11.

⁶² Peltier, « Adèle Haenel : « La France a complètement raté le coche » de #MeToo ».

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Lévy-Willard, *Chroniques d'une onde de choc*.

2.2 Une contre-révolution : l'exception française

Comme nous l'avons déjà mentionné, Annette Lévy-Willard nous montre bien dans ses chroniques de 2018 comment une certaine résistance, voire même une contre-révolution, envers ce phénomène venu des États-Unis s'est manifestée dans la population française. Elle constate également que #MeToo et #balancetonporc sont des mouvements très clivants au sein de la société française⁶⁵. Pour illustrer à quel point cela divise le pays, elle trace un parallèle historique en comparant cette expérience à ce qui s'est passé en France à l'époque de l'affaire Dreyfus : elle fait référence à la célèbre caricature de l'époque qui montre un dîner en famille qui se transforme en dispute parce qu'on a parlé de « l'affaire ». Elle y voit certaines similitudes dans la façon dont les Français reçoivent l'affaire Weinstein : encore une fois, la population semble divisée en deux.

En effet, la France s'est démarquée d'autres pays par ce contre-mouvement actif et très visible au mouvement #MeToo, et on parle souvent d'une exception française⁶⁶. Un exemple célèbre est la tribune des 100 femmes défendant « une liberté d'importuner » dans *Le Monde* le 9 janvier 2018⁶⁷. Le texte a reçu beaucoup d'attention en France et aussi hors les frontières du pays. Parmi les femmes signataires, c'est bien Catherine Deneuve qui a la plus grande influence : la tribune est même connue sous le nom de la « Tribune Deneuve »⁶⁸. Ces 100 femmes ouvrent la tribune avec ces mots : « Le viol est un crime. Mais la drague insistante ou maladroite n'est pas un délit, ni la galanterie une agression machiste »⁶⁹. Elles évoquent des thèmes souvent associés à la culture française, comme la galanterie et l'amour. Elles considèrent que le mouvement #MeToo est trop strict dans sa vision des rapports sexuels, et elles défendent une culture plus libre.

Par ailleurs, elles sont également contre le tribunal médiatique et toutes les confessions publiques qu'on a vu avec le mouvement #MeToo, et elles y voient même « un climat de société totalitaire »⁷⁰. La tribune est critiquée de plusieurs côtés pour manque de compréhension d'importance du mouvement #MeToo. Une division émerge alors dans le discours féministe en France. D'un côté, le collectif des 100 femmes, qui « affirme son rejet d'un certain féminisme qui exprime une « haine des hommes » »⁷¹. D'un autre côté, il est,

⁶⁵ Ibid., 147-148.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Deneuve et al. « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle ».

⁶⁸ Lévy-Willard, *Chroniques d'une onde de choc*, 126.

⁶⁹ Deneuve et al. « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle ».

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Ibid.

comme pour Sandra Muller, dit que « [l]a tribune des 100 est un véritable manifeste destiné à culpabiliser les victimes »⁷². Il s'agit donc d'un bon exemple du clivage dont parlait Lévy-Willard.

⁷² Muller, *#balance ton porc*, 146.

3 Le témoignage d'Adèle Haenel

Comme nous l'avons vu, le mouvement #MeToo commence aux États-Unis par ces grandes stars de Hollywood qui témoignent sur leurs expériences de harcèlement et d'abus sexuels dans le monde du cinéma. Même si l'industrie cinématographique semble être au cœur même du mouvement, le cinéma français n'a pourtant pas connu ce même développement tout de suite. Il est vrai qu'un engagement pour la résistance à #MeToo se montre à travers les déclarations des personnes en vue dans l'industrie, comme Catherine Deneuve, mais c'est Adèle Haenel qui par son témoignage sur *Mediapart* en novembre 2019 change la donne⁷³ : elle devient alors la « [p]remière actrice de renom à avoir dénoncé le harcèlement dans le milieu du cinéma français »⁷⁴.

Dans la première partie de cette analyse du témoignage d'Adèle Haenel, nous nous concentrons sur les enquêtes publiées par *Mediapart* le 3 novembre 2019⁷⁵, et surtout sur l'entretien télévisé le lendemain, le 4 novembre 2019⁷⁶. Nous abordons d'abord le choix de média et du genre (à savoir l'enquête journalistique et l'entretien télévisé), afin de comprendre sa signification pour le message transmis. Ensuite, nous étudions comment Adèle Haenel se présente elle-même comme victime d'attouchements et de harcèlement sexuel, avant de passer finalement à un examen des critiques formulées par Haenel. Une deuxième partie de l'analyse du témoignage consiste à étudier sa réception, en passant en revue les discussions et les conséquences qui en découlent.

3.1 Analyse du témoignage

Notre objet d'étude est l'entretien réalisé en direct en ligne dans une émission spéciale sur *Mediapart* le 4 novembre 2019 à 19 h, sous le nom de « #MeToo: Adèle Haenel explique en direct pourquoi elle sort du silence ». Même s'il a été diffusé en direct, le clip vidéo est toujours disponible sur *Mediapart*. Présents lors de l'entretien filmé sont Edwy Plenel en sa qualité d'animateur, la journaliste Marine Turchi pour compléter et répondre aux questions concernant les enquêtes, mais surtout l'actrice Adèle Haenel, qui est donc interrogée sur sa

⁷³ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel », 10.

⁷⁴ Peltier, « Adèle Haenel : « La France a complètement raté le coche » de #MeToo ».

⁷⁵ Turchi, « Dans le cinéma, des violences sexuelles systémiques » et Turchi, « #MeToo dans le cinéma: l'actrice Adèle Haenel brise un nouveau tabou ». Dans notre analyse, nous utiliserons l'abréviation « Adèle Haenel brise un nouveau tabou » pour qualifier cette dernière source.

⁷⁶ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel ».

relation avec le réalisateur Christophe Ruggia. Cet entretien fait partie d'une émission spéciale qui est consacrée à une élaboration de deux enquêtes publiées par Turchi le 3 novembre 2019. Haenel est présente pour la première partie, alors qu'une deuxième partie accueille la sociologue Iris Brey qui parle de la représentation du genre et des sexualités à l'écran⁷⁷.

Pour compléter l'analyse du témoignage filmé en direct, nous comptons également faire référence aux enquêtes de Turchi, car ces enquêtes constituent la base de l'émission et le témoignage d'Adèle Haenel. L'enquête « #MeToo dans le cinéma: l'actrice Adèle Haenel brise un nouveau tabou » est consacrée au témoignage de Haenel⁷⁸. La plupart des sujets présentés dans cette enquête sont également évoqués dans l'entretien télévisé, et par conséquent, nous pouvons compléter l'analyse du témoignage avec les résultats de l'enquête. L'autre enquête de Turchi, « Dans le cinéma, des violences sexuelles systémiques », évoque, à travers des entretiens avec des femmes dans l'industrie du cinéma, la situation deux ans après #MeToo⁷⁹. Sur son blog sur *Mediapart*, Turchi nous explique aussi son choix de faire une enquête pour ce témoignage et en quoi cette enquête et le témoignage sont de caractère singulier, dans les deux sens du terme⁸⁰. Il nous semble donc également pertinent de faire référence à ce texte lorsque nous évoquons le genre du témoignage.

Sur quel type de média Adèle Haenel a-t-elle choisi de rendre public son témoignage ? Sur leur site web, *Mediapart* se présente comme « un journal d'information numérique, indépendant et participatif »⁸¹. Avec leur succès d'indépendance économique, sans publicité, ce journal en ligne représente une rareté dans la presse française et l'a fait depuis sa création en 2007⁸². Pour accéder à la plupart des articles de *Mediapart* il faut un abonnement, mais certains extraits et postes, comme le clip *live* avec Adèle Haenel, sont en accès libre. Pourtant, l'accès aux enquêtes complètes de Marine Turchi demandent un abonnement. D'autres aspects de *Mediapart* qui méritent d'être mentionnés sont leur focalisation sur l'enquête en tant que genre⁸³ et leur travail pour l'égalité de leurs salariés, indépendamment de leur sexe⁸⁴. Il s'agit

⁷⁷ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel ».

⁷⁸ Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou. »

⁷⁹ Turchi, « Dans le cinéma, des violences sexuelles systémiques. »

⁸⁰ Turchi, « Une enquête singulière. »

⁸¹ Mediapart, « Qui sommes-nous ? ». <https://www.mediapart.fr/qui-sommes-nous>

⁸² Wagemans et al. "Ideology as Resource in Entrepreneurial Journalism. The French online news startup Mediapart".

⁸³ Mediapart, «Le projet Mediapart» à trouver sur le site <https://www.mediapart.fr/qui-sommes-nous>

⁸⁴ Mediapart, « Qui sommes-nous ? ».

également d'un site avec une position idéologique forte et qui a beaucoup de crédibilité dans certains milieux, notamment féministes⁸⁵.

3.1.1 Genre : l'enquête journalistique et l'entretien télévisé

Mediapart offre à Adèle Haenel « la possibilité d'être à double détente », c'est-à-dire que le témoignage est transmis à la fois à l'écrit par l'enquête publié le 3 novembre, et en direct à travers l'entretien télévisé le 4 novembre⁸⁶. L'enquête consacrée au témoignage de Haenel rend accessible tous les détails de son récit, en incluant aussi des documents et d'autres témoignages pertinents dans le cadre de l'affaire. Dans l'entretien télévisé, il est fait référence à l'enquête, mais cette façon de médiatiser nous offre quand même une expérience différente : la sensation d'un témoignage encore plus immédiat et personnel. Le fait que l'émission est en direct, que tout se passe au même moment et ne peut être modifié, renforce cette impression.

En ce qui concerne l'enquête de Marine Turchi, il est important de comprendre son choix de conduire une enquête qu'elle qualifie de « singulière ». Elle aborde ce sujet dans un texte sur son blog sur le site de *Mediapart*, où elle explique comment dans des enquêtes similaires faits par *Mediapart*, on s'appuie « sur les témoignages de plusieurs victimes d'une même personne mise en cause », mais qu'il y avait dans le cas d'Adèle Haenel suffisamment de documentation et témoignages tiers pour considérer faire une enquête uniquement sur son témoignage⁸⁷. Selon Turchi,

[...] l'existence de documents et le nombre inédit de témoignages à visage découvert nous ont permis de renforcer la légitimité de la publication du témoignage d'Adèle Haenel avec ses mots, et plus généralement de cet article d'intérêt public.⁸⁸

De plus, elle fait remarquer le caractère unique, et donc singulier, de ce cas par rapport à d'autres cas similaires par le fait que « la femme témoignant est cette fois plus puissante que l'homme qu'elle met en cause »⁸⁹. Par exemple, dans le cas de Vanessa Springora c'est l'inverse. Pour Haenel, c'était aussi l'inverse avant qu'elle n'obtienne son statut d'actrice internationalement reconnue. Selon Turchi, son statut est un argument important pour porter

⁸⁵ Wagemans et al. "Ideology as Resource in Entrepreneurial Journalism. The French online news startup Mediapart".

⁸⁶ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel. », 3.

⁸⁷ Turchi, « Une enquête singulière. »

⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ Ibid.

cette enquête singulière.

Le témoignage de Haenel est très détaillé. Pour Turchi, il fallait vérifier les faits à travers de nombreux documents et témoignages. Les documents en question sont des « lettres, photographies, interviews, scénarios, making-of du film, note d'intention du réalisateur, archives, etc. »⁹⁰. Parmi les lettres, deux lettres de Christophe Ruggia à Adèle Haenel adressées en 2006 et 2007, qui évoquent ses sentiments amoureux pour elle⁹¹. Les témoignages se composent de 23 témoins cités, mais Turchi souligne qu'elle a sollicité 36 personnes, dont une trentaine ont été interrogées⁹². Il est clair qu'une telle approche quasi-scientifique dans le genre du journalisme d'investigation, renforce la crédibilité du témoignage. Dans l'entretien télévisé, lorsqu'interrogée sur l'enquête, Turchi prouve à quel point elle a fait un travail minutieux :

[...] j'ai enregistré avec leur accord, ensuite je leur ai renvoyé leurs propos, et puis parfois ils ont changé un verbe, un mot pour être très précis, donc on est sur une enquête où chaque mot a été pesé et c'est important.⁹³

Pour certains des témoins, cette possibilité de relire les citations est même une condition pour témoigner à visage découvert⁹⁴. Le fait que tant d'interrogés ont fait ce choix de révéler leur identité, renforce encore plus le témoignage de Haenel⁹⁵. Plusieurs de ces témoins sont des personnes qui étaient dans l'entourage de Haenel et de Ruggia pendant les années où les attouchements et le harcèlement sexuel ont eu lieu, comme ceux qui étaient sur le plateau de tournage du film *Les Diables*, mais aussi les membres de famille d'Adèle Haenel et l'ex-compagne de Christophe Ruggia. Il est important pour la fiabilité du témoignage de Haenel que plusieurs témoins peuvent confirmer certains aspects de son récit. Par exemple, Hélène Seretti, coach des acteurs sur le tournage de *Les Diables*, exprime ceci : « Petit à petit, je me suis dit que ce n'était pas une relation qu'un adulte devrait avoir avec un enfant [...] »⁹⁶. Il y a également les observations de Christel Baras, la directrice de casting du même film : « Je n'ai pas imaginé quelque chose d'ordre sexuel à l'époque, [...], mais je voyais son emprise sur la gamine »⁹⁷.

Turchi a travaillé le sujet pendant sept mois avant de publier les enquêtes et rendre

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou. », 8.

⁹² Turchi, « Une enquête singulière. »

⁹³ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel ».

⁹⁴ Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou. », 16.

⁹⁵ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel. »

⁹⁶ Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou. », 3-4.

⁹⁷ Ibid., 5.

public l'histoire d'Adèle Haenel. Frédéric Detue commente ceci dans son analyse : «ce qui est saisissant dans le témoignage d'Adèle Haenel, c'est de comprendre qu'il est le fruit d'un long travail vers toujours plus d'exactitude»⁹⁸. Cette méthode d'enquête se distingue du « tribunal médiatique » critiqué dans le sillage du mouvement #MeToo⁹⁹, et ressemble au modèle américain employé par Farrow¹⁰⁰, et Kantor et Twohey¹⁰¹, et il nous semble que ce type de journalisme d'investigation donne une crédibilité renforcée au témoignage. Dans un contexte juridique, le témoin s'est engagé à dire la vérité¹⁰², mais c'est aussi ce qu'on attend d'un témoin en général : il faut une présence et des observations pour porter un témoignage¹⁰³. Les destinataires d'un témoignage doivent être convaincu de la véracité du témoin afin de le croire. Le journalisme d'investigation que pratique Marine Turchi poursuit la vérité. Comme déjà évoqué, tous les documents et témoignages renforcent le témoignage de Haenel. Detue confirme ce point : « nous disposons ainsi d'un faisceau de sources qui étaye la véracité du témoignage de la victime »¹⁰⁴. Comme Haenel le déclare dans une lettre à son père, qu'elle lit vers la fin de l'entretien sur *Mediapart* : « Si j'en parle à Mediapart après avoir envisagé d'autres possibilités, c'est parce que la journaliste va mener une enquête de fond »¹⁰⁵.

Adèle Haenel est sans doute le personnage principal de l'entretien télévisé, et ce n'est qu'ici et là qu'on interroge Turchi, qui à son tour ajoute des perspectives tirées de ses enquêtes. Après une courte introduction, Edwy Plenel commence en interrogeant Adèle Haenel sur sa vocation de témoigner. Même si elle répète certains éléments qui apparaissent également dans l'enquête sur son témoignage, le téléspectateur fait l'expérience d'une approche différente et plus personnelle. Par exemple, quand elle évoque la révélation qu'elle a vécue lorsqu'elle a vu le documentaire « Leaving Neverland » sur Michael Jackson, elle va plus en détail sur ses expériences que ce qui est fait dans l'enquête. Pendant l'entretien télévisé, nous voyons à quelques reprises que Haenel s'excuse d'avoir trop parlé ou d'avoir perdu le fil de la conversation. Elle dit à un moment que : « je suis un petit peu émue »¹⁰⁶. Il n'y a aucun doute qu'elle est très engagée et touchée par le sujet évoqué. De plus, elle lit une lettre qu'elle avait écrit à son père quelque mois plus tôt. Elle nous invite donc dans une

⁹⁸ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel ».

⁹⁹ Lévy-Willard, *Chroniques d'une onde de choc*, 171.

¹⁰⁰ Farrow, "From Aggressive Overtures to Sexual Assault: Harvey Weinstein's Accusers Tell Their Stories".

¹⁰¹ Kantor et Twohey, "Harvey Weinstein Paid Off Sexual Harassment Accusers for Decades".

¹⁰² Hartog, « La présence du témoin, 171.

¹⁰³ Ibid., 169.

¹⁰⁴ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel », 7.

¹⁰⁵ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel ».

¹⁰⁶ Ibid.

sphère très privée et intime. En tant que spectateur, nous avons ainsi le sentiment d'assister à une conversation confidentielle.

Nous observons les émotions de Haenel à travers l'écran, et c'est cela que l'entretien télévisé peut nous offrir que l'enquête à l'écrit ne réussira jamais. François Hartog aborde cet aspect dans son article sur le témoin et le témoignage :

[...] la part du visuel dans le témoignage n'a fait que croître, au point de devenir constitutive de son authenticité et de sa vérité. [...] Dans une époque qui valorise l'immédiat, l'empathie, le présent, où de plus en plus de choses se passent sur écrans ou par écrans interposés, le témoin comme présence réelle semble d'autant plus nécessaire: il est la pierre de touche du réel, du malheur et de la brutale réalité du mal.¹⁰⁷

Selon Hartog, le visuel joue donc un rôle important pour notre perception de la vérité dans le monde moderne. En regardant Haenel raconter son histoire à travers l'entretien télévisé, le spectateur se voit sympathiser et s'émouvoir, et par conséquent, il devient convaincu de la véracité des événements évoqués. Alors, nous pouvons dire qu'avec le choix double de l'enquête minutieuse et l'émission télévisé, *Mediapart* a assuré la crédibilité du témoignage d'Adèle Haenel. Les deux façons de médiatiser font tous les deux appel à la vérité, l'un par le travail journalistique détaillé, et l'autre en accédant aux émotions.

3.1.2 Voix de la victime : l'emprise

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, Adèle Haenel est un témoin *superstes* : elle a été victime et survivante d'attouchements et de harcèlement sexuel entre l'âge de 12 à 15 ans, et c'est de cette expérience qu'elle témoigne. Haenel estime que les victimes se blâment souvent pour ce qu'elles ont subies. Il est donc difficile de s'identifier avec le terme *victime*. Elle réfère à sa propre expérience : « j'avais pas cette conscience de moi-même comme étant victime »¹⁰⁸. Après un processus très long, elle a changé de perspective sur ce qu'elle avait vécu. Entre autres, il a fallu le documentaire « Leaving Neverland », mais aussi son découvert du fait que Christophe Ruggia travaillait sur un nouveau film où les deux personnages centraux allaient porter les mêmes noms que ceux du film *Les Diables*. Comme elle l'explique lors de l'entretien télévisé : « Je me suis dit – mais il ne peut pas refaire un film avec des adolescents »¹⁰⁹. Dans son choix de prendre la parole finalement, elle attribue également beaucoup d'importance au mouvement #MeToo :

¹⁰⁷ Hartog, « La présence du témoin », 178.

¹⁰⁸ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel ».

¹⁰⁹ Ibid.

« je dois le fait de pouvoir parler à toutes celles qui ont parlé avant dans le cas des affaires #MeToo »¹¹⁰. Lorsqu'elle a compris que son témoignage pouvait aider d'autres dans des situations similaires, elle a vu l'importance de se débarrasser de la honte et dire « voilà, j'ai vécu cela »¹¹¹. Dans l'enquête, elle s'exprime également sur l'importance de prendre la parole : « Parler est une façon de dire qu'on survit »¹¹².

Haenel s'associe et s'adresse à toutes les autres victimes de violences sexuelles. En effet, elle souhaite transmettre à ces femmes le message « qu'elles ne sont pas toutes seules, et qu'on peut survivre »¹¹³. En raison de sa situation privilégiée, Haenel se sent responsable de prendre la parole, pour faire figure d'exemple. Dans l'entretien télévisé elle s'exprime ainsi : « je ne suis pas dans la même précarité que la plupart des gens à qui ça arrive »¹¹⁴. Elle évoque aussi son statut social renforcé et comment le rapport de force social a changé entre elle et Christophe Ruggia depuis l'époque où il avait une emprise sur elle : « [...] le rapport de force social, lui, s'est inversé. Je suis puissante aujourd'hui socialement alors que lui n'a fait que s'amoinrir »¹¹⁵. En novembre 2019, elle a enfin eu la force de prendre la parole. Mais avant d'arriver à ce point, elle a passé des années en difficulté et dans un « énorme mal-être »¹¹⁶. A un moment donné, elle a même choisi de quitter le monde du cinéma¹¹⁷.

Que raconte Haenel dans son témoignage ? Ce qui s'est passé entre ses 12 et 15 ans, c'est que progressivement Christophe Ruggia, qui était le réalisateur et donc le patron de son premier film, s'est approché d'elle. A l'époque, Haenel n'a que 12 ans et elle est ravie de se voir offrir un rôle dans un film¹¹⁸. Rétrospectivement, il semble y avoir plusieurs aspects problématiques dans ce projet. Dans un premier temps, le film demande des scènes de nudité¹¹⁹. En plus, les deux jeunes acteurs qui jouaient les rôles principaux, Adèle Haenel et Vincent Rottiers, ont été demandé de travailler avec le réalisateur pendant six mois avant le tournage¹²⁰. Pendant le tournage, comme indiqué par plusieurs des interrogés dans l'enquête, la façon dont Ruggia pratiquait sa profession n'était pas normale : il a entre autre été très affectif envers les deux jeunes acteurs. Par ailleurs, comme l'explique un des témoins sur la

¹¹⁰ Ibid.

¹¹¹ Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou », 15.

¹¹² Ibid., 16.

¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel ».

¹¹⁵ Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou », 15.

¹¹⁶ Ibid, 9.

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Ibid., 2.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ Ibid., 3.

relation entre Ruggia et Haenel à l'époque : « Lui seul avait le droit d'être vraiment en contact avec elle »¹²¹. C'est quand même après le tournage du film, explique Haenel, que la relation a « glissé vers autre chose »¹²². Dans l'enquête télévisé, Haenel dépeint les rendez-vous qui auraient eu lieu tous les weekends dans l'appartement du réalisateur comme « un système d'isolement », et ajoute que « c'est un harcèlement [...] qui est permanent en fait, hebdomadaire si on veut »¹²³.

D'après ce que dit Haenel, il semblerait qu'elle soit sous l'emprise de Ruggia. Selon la psychiatre et psychanalyste Marie-France Hirigoyen, l'emprise est « une forme de relation inégalitaire, dans laquelle un individu exerce un pouvoir sur l'autre. Une violence psychologique qui s'installe dans le temps et parvient à soumettre l'autre »¹²⁴. Parmi les témoins interrogés dans le cadre de l'enquête, plusieurs parlent justement d'une « emprise »¹²⁵. Haenel emploie ce mot elle-même pour décrire ce qui s'est passé pendant le tournage du film *Les Diables*¹²⁶. L'emprise du réalisateur va se développer en attouchements et en harcèlement sexuel dans le temps qui suit. Detue aborde comment ce phénomène peut émerger dans des relations professionnelles où « l'homme exerce un magistère »¹²⁷, donc une autorité morale, ce qui est le cas dans la relation entre Haenel et Ruggia, où un abus de pouvoir s'installe.

3.1.3 Critique : l'omerta dans le cinéma et le système judiciaire

Lors de son entretien télévisé, Haenel critique deux choses en particulier : l'omerta dans le cinéma, et le système judiciaire. La problématique du silence devient un thème récurrent dans son témoignage, et également dans les enquêtes que mène Turchi. L'enquête sur le témoignage de Haenel est accompagnée d'une autre enquête intitulée « Dans le cinéma, des violences sexuelles systémiques »¹²⁸. Celle-ci adresse à un niveau plus général ces problématiques dans l'industrie du cinéma. Elle montre comment les conditions de travail dans cette industrie peuvent faciliter les abus de pouvoir :

¹²¹ Ibid., 4.

¹²² Ibid., 6.

¹²³ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel ».

¹²⁴ Cité par Jaussent, « Violences sexuelles : comment la notion d'emprise "commence à prendre corps" dans le système judiciaire ».

¹²⁵ Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou », 3.

¹²⁶ Ibid., 1.

¹²⁷ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel ».

¹²⁸ Turchi, « Dans le cinéma, des violences sexuelles systémiques ».

Dans l'industrie du cinéma, les relations sont nécessairement asymétriques, entre, d'un côté, des décideurs tout-puissants (réalisateurs, producteurs) et de l'autre leurs employé·e·s, soumis·e·s à la contrainte économique dans un milieu déjà très concurrentiel.¹²⁹

C'est ce type d'asymétrie qui a permis l'abus de pouvoir qu'on a vu dans le cas de Haenel et Ruggia. C'est aussi ce type d'asymétrie, entre autres, qui crée le silence. En effet, il existe dans le milieu du cinéma une peur d'être *blacklisté* ou grillé, révèle l'enquête¹³⁰.

L'enquête évoque également comment la « mythologie du génie créateur » joue un rôle dans ce système de silence¹³¹. Cette mythologie consiste à ne pas pouvoir contester les idées de l'artiste. L'enquête sur le témoignage de Haenel confirme ces perceptions d'un « réalisateur tout-puissant »¹³² et montre également comment le comportement suspect de Ruggia a été excusé en raison de sa profession de réalisateur. La réalisatrice du film *Les Diables*, Laëtitia (qui témoigne sous prénom seulement, à cause de la réserve que lui impose sa profession), l'évoque ainsi : « [...] personne n'aurait l'idée de s'immiscer dans sa relation avec les comédiens, d'oser dire un mot, car cela fait partie d'un processus de création »¹³³. Un autre témoignage, celui de Dexter Cramaix qui travaillait à la régie du film, révèle l'idée reçue que « des metteurs en scène [...] doivent être amoureux de leurs actrices », mais comme il le précise ensuite, Adèle avait que 12 ans à l'époque.

Ce silence peut avoir des conséquences très graves. En évoquant sa relation avec Ruggia, Haenel pose les questions suivantes dans l'entretien télévisé :

Comment est-ce que c'est possible que ça arrive ? Qu'est-ce qu'on a tous comme responsabilité collective pour que ça arrive ? C'est ça dont on parle. Si vous voulez, les monstres, ça n'existe pas. C'est notre société, c'est nous, c'est nos amis, c'est nos pères, c'est ça qu'on doit regarder.¹³⁴

Elle constate également que « le silence est la meilleure façon de maintenir en place un ordre qui est lié à l'oppression »¹³⁵. Par son témoignage, Haenel veut « dénoncer le système de silence et de complicité » qui, selon elle, rend les abus possible¹³⁶. Elle a choisi de parler pour « remettre le monde dans le bon sens » et pour « que la honte change de camp »¹³⁷. Cette dernière phrase est un slogan connu du féminisme, et a notamment été repris dans plusieurs

¹²⁹ Ibid., 2.

¹³⁰ Ibid., 3-5.

¹³¹ Ibid., 3.

¹³² Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou. », 5.

¹³³ Ibid., 4.

¹³⁴ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel ».

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou. », 1.

¹³⁷ Ibid., 15.

campagnes de sensibilisation contre le viol ou contre les violences sexuelles sur mineurs¹³⁸. Haenel s'inscrit donc dans une longue tradition féministe avec son témoignage. Sa motivation de parler n'est pas en premier lieu une condamnation de Ruggia. Pour elle, c'est plutôt la nécessité d'un changement au niveau de la société.

Turchi met l'accent sur l'importance des témoins tiers à travers l'enquête et l'entretien télévisé sur l'affaire Adèle Haenel. Comme nous l'avons déjà évoqué, ces témoins renforcent le témoignage de Haenel. Il faut encore une fois souligner le caractère exceptionnel et singulier de cette affaire en ce que tant de gens ont choisi de témoigner à visage découvert¹³⁹. En plus de renforcer le témoignage, la révélation de l'identité des témoins permet également de donner des visages à la problématique de l'omerta dans le milieu du cinéma. Le fait que la plupart des témoins sont des personnes de ce milieu, donne de la pertinence au témoignage dans un tel contexte. En parlant, les témoins brisent ce silence qui a régné si longtemps dans le milieu du cinéma. Comme l'explique Turchi, souvent dans des affaires similaires à celui de Haenel « les témoins se défilent devant leurs responsabilités, préférant le confort du silence »¹⁴⁰. Comme on l'a vu avec le mouvement #MeToo, le fait que quelqu'un prenne la parole peut inspirer d'autres à faire la même chose.

En plus de l'omerta dans le milieu du cinéma, Haenel produit une critique du système judiciaire. Dans l'entretien elle s'exprime ainsi sur le sujet :

Je n'ai jamais pensé à la justice, parce que [...] il y a une violence systémique qui est faite aux femmes dans le système judiciaire. [...] Je crois en la justice, mais il faut que la justice, elle, parle de toute la société¹⁴¹

L'enquête de Turchi met également en évidence le choix de Haenel de ne pas porter l'affaire devant la justice. Dans l'enquête publiée sous forme d'article, Haenel exprime que, selon elle, la justice « condamne si peu les agresseurs »¹⁴². Sur son blog, où elle explique son choix de mener une enquête singulière, Turchi donne suite à cette déclaration de Haenel envers la justice, en se référant à des chiffres et des enquêtes sur le sujet. Elle évoque par exemple ces faits :

En France, les condamnations pour des délits ou crimes sexuels sont en baisse depuis 2005 (celles pour viol ont chuté de 44 %, alors que le nombre de plaintes a augmenté de 65 %). De plus en plus

¹³⁸ Voir par exemple <https://m.centre-hubertine-auclert.fr/outil/campagne-viol-la-honte-doit-changer-de-camp> et <https://www.ladepeche.fr/2021/01/23/violences-sexuelles-sur-mineurs-la-honte-change-de-camp-affirme-emmanuel-macron-9329585.php>.

¹³⁹ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel. », 7.

¹⁴⁰ Turchi, « Une enquête singulière. »

¹⁴¹ Mediapart, « #MeToo: Adèle Haenel ».

¹⁴² Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou. », 1.

d'hommes et de femmes victimes de violences sexuelles disent désormais ne plus faire confiance aux services policiers et judiciaires.¹⁴³

Le choix de Haenel de ne pas porter plainte ouvre un débat sur le système judiciaire en France auquel nous allons revenir, en analysant la réception de son témoignage.

3.2 Analyse de la réception

3.2.1 Réception immédiate et conséquences pour Ruggia

Lorsqu'une actrice internationalement connue comme Adèle Haenel s'exprime d'une manière si claire sur un sujet d'intérêt à fois politique et social, il faut l'écouter. C'est ce qu'a fait la France et le monde, d'abord le 3 novembre 2019 à l'arrivée des enquêtes de Marine Turchi sur *Mediapart*, puis le lendemain, au moment de l'émission spéciale où a été invitée Adèle Haenel pour transmettre son témoignage en direct. Les réactions ne se font pas attendre, et nombreux sont ceux qui commentent l'affaire, des acteurs comme des politiciens. Un thème récurrent dans la presse est le sensationnel du témoignage. Le 3 novembre, c'est-à-dire le jour avant l'émission, on écrit dans *Le Parisien* qu'il s'agit d'« une nouvelle bombe dans le petit monde du cinéma français »¹⁴⁴. Dans *Libération* le 5 novembre, un article décrit que le témoignage d'Adèle Haenel est « une parole qui change la donne » et qui « marque une bascule vers une prise de conscience plus large des violences faites aux femmes, dans le cinéma et au-delà »¹⁴⁵. Dans un autre article dans le même journal le même jour, on estime qu'Adèle Haenel est « à l'avant-garde d'un #MeToo du cinéma français »¹⁴⁶. Certains parlent en revanche d'une relance du mouvement #MeToo¹⁴⁷. Selon *France 24* le lendemain, « les déclarations d'Adèle Haenel secouent le cinéma français »¹⁴⁸. Sur la base de cette couverture médiatique, il nous semble pertinent de parler en effet d'« un moment Adèle Haenel », une expression employée par Frédéric Detue dans son analyse du témoignage :

Il a déjà été beaucoup dit – et ce, durant l'émission elle-même – qu'il y a désormais « un moment Adèle Haenel » tel que les choses ne seront plus jamais comme avant, ni dans le cinéma français, ni plus

¹⁴³ Turchi, « Une enquête singulière. »

¹⁴⁴ Tésorière, « L'actrice Adèle Haenel accuse un réalisateur « d'attouchements » alors qu'elle était mineure ».

¹⁴⁵ Nevers, « Adèle Haenel, une parole qui change la donne ».

¹⁴⁶ Onana, « Adèle Haenel à l'avant-garde d'un #MeToo du cinéma français ».

¹⁴⁷ Guerrin, « Adèle Haenel parle d'elle mais surtout elle s'adresse à nous. En un mot, elle est politique ».

¹⁴⁸ France 24, « #MeToo : les déclarations d'Adèle Haenel secouent le cinéma français ».

généralement dans la société française.¹⁴⁹

Il n'y a alors aucun doute sur l'explosivité du témoignage d'Adèle Haenel : il y aura un avant et un après.

Comme déjà évoqué, le témoignage touche particulièrement l'industrie du cinéma. Il nous semble donc intéressant de voir comment son témoignage a été accueilli par les différentes instances du cinéma. Parmi ses collègues d'acteurs et actrices, un grand nombre ont exprimé leur soutien – il semblerait, en effet, que le soutien fut quasi-total immédiatement après la publication du témoignage. Notons surtout les déclarations de soutien de Julie Gayet et Marion Cotillard sur *Instagram* publiées le 5 novembre¹⁵⁰ : celles-ci nous semblent d'une importance particulière parce qu'il s'agit de deux actrices françaises d'une grande renommée internationale. Dans son poste, Cotillard écrit ceci : « Chère Adèle, Tu marques l'histoire. L'histoire de cette révolution libératrice ». Pour Cotillard, il s'agit donc bien d'une révolution : c'est un constat qu'elle fait immédiatement. Par ailleurs, la réaction très rapide de la Société des réalisateurs de films (SRF) fut significative. En effet, le jour même de l'émission spéciale sur *Mediapart*, l'organisation « apporte son soutien total à Adèle Haenel » dans un communiqué sur *Twitter*¹⁵¹. Christophe Ruggia occupe un poste clé dans l'organisation à l'époque, vu qu'il a été membre du conseil d'administration depuis 2006 et plusieurs fois président¹⁵². Ce communiqué de presse de la SRF est donc important, puisqu'il s'agit pour l'organisation de prendre ses distances à l'un des leurs. Pour Ruggia, cela implique que son « exclusion sociale est en cours », comme il le formule lui-même dans sa réponse à l'enquête de *Mediapart*¹⁵³.

En travaillant sur l'enquête, *Mediapart* a sollicité des commentaires de la part de Christophe Ruggia, mais sans succès. Celui-ci a seulement transmis un message à travers ses avocats où il nie les accusations portées contre lui¹⁵⁴. Le 6 novembre, trois jours après la mise en ligne de l'enquête, il va finalement s'exprimer dans « un droit de réponse ». Sa réponse est ajoutée comme un complément à l'enquête de *Mediapart*¹⁵⁵. Dans cette réponse, Ruggia nie

¹⁴⁹ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel. », 1.

¹⁵⁰ Gayet, Post Instagram, https://www.instagram.com/p/B4fxG85ogjP/?utm_source=ig_embed et Cotillard, Post Instagram, https://www.instagram.com/p/B4fflyHiO4b/?utm_source=ig_embed

¹⁵¹ La SRF, Post Twitter, <https://twitter.com/LaSRF1968/status/1191407423413727233>

¹⁵² Nivelles, «Affaire Christophe Ruggia : scénario catastrophe à la Société des réalisateurs de films».

¹⁵³ La rédaction de Mediapart, «Témoignage d'Adèle Haenel : la réponse de Christophe Ruggia».

¹⁵⁴ Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou », 1.

¹⁵⁵ Ibid., 17-18.

toujours les accusations des « gestes physiques et le comportement de harcèlement sexuel », mais il admet voir quelques erreurs de sa part en tant qu'adulte dans la relation :

À l'époque, je n'avais pas vu que mon adulation et les espoirs que je plaçais en elle avaient pu lui apparaître, compte tenu de son jeune âge, comme pénibles à certains moments. Si c'est le cas et si elle le peut je lui demande de me pardonner.¹⁵⁶

Nous voyons ici, qu'il présente ses excuses à Haenel pour les malentendus que son comportement ait pu causer, mais il n'admet pas tous les côtés de ce dont elle l'accuse. Le fait que Ruggia continue de nier les accusations de Haenel, on va voir, devient l'un des facteurs décisifs pour lesquels Haenel choisit plus tard de porter l'affaire devant les tribunaux¹⁵⁷.

Ce qu'il admet, c'est d'avoir « jou[é] les pygmaliens », une expression qui fait référence au texte latin sur l'artiste Pygmalion qui tombe amoureux avec une statue de femme qu'il a créée¹⁵⁸. Lorsque Pygmalion l'embrasse, cette statue prend vie et découvre Pygmalion. D'après les réflexions de Caroline Charlet dans son article « Contre Pygmalion », il est clair que la statue de femme n'a pas consenti à cet amour. L'histoire de Pygmalion peut être une histoire sur l'admiration de l'artiste pour son œuvre, mais comme nous le montre Charlet, il s'agit également d'une histoire de *l'emprise* de l'artiste sur son œuvre, une emprise qui lui donne de la puissance dans une relation. Selon nous, c'est dans cette perspective qu'il faut critiquer les propos de Ruggia dans son « droit de réponse », lorsqu'il admet « jouer les pygmaliens ». En effet, il emploie lui-même la notion d'« [e]mprise » en évoquant la relation entre un metteur en scène et une actrice¹⁵⁹. Charlet s'exprime ainsi :

Le choix de la référence montre assez combien le réalisateur n'a pas questionné ces représentations, reconduisant la violence présente dans le mythe. Car il est bien question, dans le texte latin, d'attouchements sexuels accomplis sous emprise.¹⁶⁰

Selon Charlet, Ruggia, qui est bien le « réalisateur » dont elle fait référence, ne comprend pas la gravité de ce qu'il a fait. Dans son analyse du témoignage de Haenel, Detue critique également Ruggia pour ce qu'il appelle « son *odieux* « droit de réponse » » (nous soulignons)¹⁶¹. Il insiste sur le fait que Ruggia n'a pas démenti les faits révélés par l'enquête et le témoignage de Haenel, mais choisit plutôt de présenter une toute autre histoire où il croit

¹⁵⁶ Ibid., 18.

¹⁵⁷ Turchi, « Auditionnée par la justice, Adèle Haenel ne veut pas «se dérober» et porte plainte ».

¹⁵⁸ Charlet, «Contre Pygmalion», 129.

¹⁵⁹ Turchi, « Adèle Haenel brise un nouveau tabou », 18. Voir la « Boite noire » de l'article.

¹⁶⁰ Charlet, «Contre Pygmalion», 130.

¹⁶¹ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel. Pour une révolution culturelle en France. », 4.

s'excuser pour « l'erreur de jouer les pygmalions ». Selon Detue, il se met en scène comme le « découvreur » de Haenel pour se libérer des accusations de pédophilie¹⁶².

Le témoignage de Haenel a également suscité des réactions immédiates sur le plan juridique. Le 6 novembre, le Parquet de Paris ouvre une enquête pour « agressions sexuelles sur mineure de 15 ans par personne ayant autorité » et « harcèlement sexuel » comme conséquence directe du témoignage d'Adèle Haenel¹⁶³. Rappelons que lors de l'enquête et l'entretien télévisé, Haenel a exprimé très clairement qu'elle ne cherche pas une procédure judiciaire. Néanmoins, comme le remarque Detue dans son analyse du témoignage, le travail qu'a fait Marine Turchi pour l'enquête consacrée au récit d'Adèle Haenel a « soigneusement préparé le terrain pour que la justice puisse s'emparer du dossier »¹⁶⁴. Le choix de Haenel de ne pas recourir à la justice provoque des réactions au plus haut niveau politique. En effet, le même jour que l'annonce du Parquet de Paris, la ministre de la justice, Nicole Belloubet, fait part, lors d'une émission sur *France Inter*, de son mécontentement du fait que Haenel n'ait pas souhaité porter l'affaire devant la justice. Belloubet s'exprime ainsi sur le sujet : « Je pense au contraire qu'elle devrait saisir la justice, qui me semble être en capacité de prendre en compte ce type de situation »¹⁶⁵. Pourtant, quelques semaines plus tard, Haenel choisit de porter plainte quand-même. Examinons de plus près la signification de cela lorsque nous verrons par la suite les conséquences à long terme du témoignage d'Adèle Haenel.

3.2.2 Conséquences à long terme – une révolution culturelle au cinéma ?

Comme nous l'avons vu dans l'analyse de son témoignage, les témoins tiers ont été importants par leur confirmation du récit de Haenel. Mais ces témoignages sont également importants par leur courage de réfléchir sur leurs propres actions en tant que représentants d'un milieu où l'omerta a régné depuis trop longtemps. Il s'agit de personnes qui ont choisi d'aborder leur culpabilité, représentant ainsi une société qui « s'est regardée en face »¹⁶⁶. Plusieurs des témoins dans l'enquête évoquent des sentiments de malaise et d'inquiétude à l'époque du tournage du film *Les Diables*, mais aussi dans le temps qui suit. En admettant leurs sentiments, ces témoins révèlent également qu'ils n'ont ni agi, ni averti ces faits, ce

¹⁶² Ibid.

¹⁶³ Turchi, « Témoignage d'Adèle Haenel: une enquête judiciaire est ouverte ».

¹⁶⁴ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel. », 7.

¹⁶⁵ France Inter, « Nicole Belloubet : "Je conseille à Adèle Haenel d'aller en justice" ».

¹⁶⁶ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel. », 7.

qu'ils semblent regretter aujourd'hui. En parlant ouvertement de cette culpabilité, ils défient la culture du silence dans le milieu du cinéma, qui est le véritable problème qui se cache derrière l'affaire Haenel. Leur action permet à d'autres de parler plus facilement du même sujet. Le fait que plusieurs ont témoigné à visage découvert le rend encore plus facile. Plusieurs d'entre eux sont des représentants du cinéma, et le fait que cette affaire se déroule dans le milieu de cinéma, exige que cette industrie prenne position.

C'est ce qu'a fait la SRF lorsque l'organisation s'est exprimée dans un communiqué le 4 novembre 2019, que nous avons évoqué ci-dessus. Ici, elle a reconnu sa responsabilité en tant que cinéastes : « nous devons questionner notre pouvoir et nos pratiques, sur les plateaux et comme collectif »¹⁶⁷. Par ces mots, la SRF a pris une position importante, et s'est ainsi placée comme un exemple à suivre pour d'autres organisations dans l'industrie de cinéma. En effet, dans les jours qui suivent, d'autres organisations expriment également leur soutien à Haenel, inspirés par la SRF : il s'agit d'Unifrance, qui est chargé de la promotion et de l'exportation du cinéma français dans le monde, la Société civile des auteurs, réalisateurs et producteurs (ARP), et le syndicat des producteurs indépendants (SPI)¹⁶⁸. Concernant la SRF, il est important de noter que cette organisation est justement composée de réalisateurs. Nous avons vu dans les enquêtes de Turchi qu'il existe beaucoup d'idées reçues concernant la personne et le pouvoir du réalisateur. Il s'agit notamment d'idées comme celui d'un réalisateur tout-puissant, qui peuvent faciliter l'abus de pouvoir. Le fait que la SRF ait pris une position si claire face au témoignage de Haenel, promet des avancements à venir pour ce groupe de professionnels, mais aussi pour l'industrie de cinéma en général.

Le communiqué de SRF est aussi important en raison du lien qui existe entre cette organisation et Christophe Ruggia. Dans leur communiqué, la SRF annonce une procédure de radiation de Ruggia, ce que conduit à un malentendu dans la presse, qui annonce à son tour l'exclusion de Ruggia de l'organisation¹⁶⁹. En effet, dans un deuxième communiqué publié le 8 novembre, la SRF explique que ce n'est pas le cas, qu'il y avait bien une procédure en cours, mais qu'« [a]ucune décision n'a donc encore été prise »¹⁷⁰. L'organisation rappelle également le principe de la présomption d'innocence. En janvier 2020, environ deux mois après qu'Adèle Haenel a choisi de porter plainte, Ruggia est finalement exclu du conseil

¹⁶⁷ La SRF, Post Twitter, <https://twitter.com/LaSRF1968/status/1191407423413727233>

¹⁶⁸ Turchi, « Témoignage d'Adèle Haenel: une enquête judiciaire est ouverte ».

¹⁶⁹ Nivelles, «Affaire Christophe Ruggia : scénario catastrophe à la Société des réalisateurs de films».

¹⁷⁰La SRF, Post Twitter, <https://twitter.com/LaSRF1968/status/1192845989553422336>

d'administration¹⁷¹. Ruggia fait donc l'expérience de sanctions au niveau administratif. Le fait qu'il devienne privé de cette position centrale à la SRF, et donc aussi dans le cinéma français, statue encore un exemple important pour cette industrie.

Il est important d'évoquer le fait qu'Adèle Haenel ait changé d'avis sur la question de porter plainte. Au début de cette affaire, elle semble avoir fait le choix du tribunal médiatique au lieu du tribunal juridique, parce que, comme nous l'avons évoqué, elle n'avait pas confiance en ce dernier. Ce qui l'a poussé initialement vers la justice fut le choix du Parquet de Paris d'ouvrir une enquête à la suite de son témoignage. Mais le plus décisif furent « les dénégations publiques » de Christophe Ruggia, qui pour Haenel sont finalement devenus insupportables. En conséquence, elle a souhaité « obtenir judiciairement la reconnaissance de son statut de victime »¹⁷². En saisissant la justice, Haenel souhaite être un exemple pour des victimes dans des situations similaires. Elle espère également que son témoignage et sa poursuite judiciaire puissent contribuer à un dialogue sur le système judiciaire dans les affaires de violences sexuelles. Le témoignage de Haenel montre comment la distance n'est pas longue entre l'acte de témoigner et l'acte de saisir la justice, comme l'évoque également Rastier, Detue et Lacoste.

Après l'entretien télévisé, Haenel ne s'exprime pas publiquement pendant trois mois, mais dans le premier entretien qu'elle accorde à *New York Times* en février 2020, elle montre que son engagement n'est pas éphémère¹⁷³. En effet, lorsque la conversation tourne autour des sujets controversés en France, elle ne retient pas sa critique envers le système judiciaire, le gouvernement, le manque de représentation dans l'industrie du cinéma et, plus largement, la mauvaise gestion politique et médiatique du mouvement #MeToo par la France. Elle se montre alors comme une voix féministe très forte, quelqu'un qui lutte pour la cause des victimes de violence sexuelle à côté d'autres engagements.

A travers son témoignage sur *Mediapart*, Haenel est presque devenue un emblème du mouvement féministe contemporain en France. En conséquence, ses actions après son témoignage sont suivies par tout le monde. Par exemple, son soutien important à Valentine Monnier, photographe française qui a accusé Roman Polanski de viol¹⁷⁴. Mais c'est aussi et surtout à travers son action de quitter la salle lors de la cérémonie des *César* le 28 février 2020, après l'attribution du César de la meilleure réalisation à Roman Polanski, qu'elle se fait

¹⁷¹ Nivelles, «Affaire Christophe Ruggia : scénario catastrophe à la Société des réalisateurs de films».

¹⁷² Turchi, « Auditionnée par la justice, Adèle Haenel ne veut pas «se dérober» et porte plainte ».

¹⁷³ Peltier, « Adèle Haenel : « La France a complètement raté le coche » de #MeToo ».

¹⁷⁴ Bureau et al. « Polanski accusé de viol : «Je crois Valentine Monnier», confie Adèle Haenel, «bouleversée» ».

remarquer¹⁷⁵. A plusieurs tours, elle s'était déjà engagée contre Polanski, même avant son témoignage sur *Mediapart*. En effet, lors du Festival International du Film de La Roche-sur-Yon en octobre 2019, Haenel a initié un débat sur la différence entre l'homme et l'artiste¹⁷⁶. Dans le sillage de #MeToo, nous voyons donc l'importance des engagements individuels, comme celui de Haenel.

Même si l'action de quitter la salle aux César en 2020 montre la force d'un engagement individuel, un tel engagement peut aussi être clivant, car il s'agit de sujets controversés. Ce départ a fait une impression forte aux spectateurs présents et au public français en général. Les réactions ont été nombreuses, mais aussi très divergentes. Il est dit que l'épisode divise le monde du cinéma, et on parle « des pro et anti-Polanski »¹⁷⁷. Parmi ceux qui ont manifesté leur soutien à Polanski figure l'actrice Fanny Ardant, qui a déclaré sa défense du réalisateur à l'issue de la cérémonie¹⁷⁸. Quelques jours après la cérémonie, l'avocat et chroniqueur Gilles William Goldnadel s'exprime ainsi dans une tribune au *Figaro* : « Le César de la déclaration la plus stupide est attribué à la comédienne Adèle Haenel »¹⁷⁹. L'acteur Lambert Wilson exprime également un vif mécontentement au départ de Haenel de la cérémonie et se déclare « très en colère » par le fait. Selon lui, il s'agit d'un « lynchage public », ce qu'il trouve « absolument abominable »¹⁸⁰.

Wilson critique également l'attitude de la maîtresse de cérémonie aux César, Florence Foresti. Cette actrice fait partie de ceux qui ont manifesté contre Polanski pendant la cérémonie : Après l'attribution du César à Polanski, elle ne reviendra plus sur scène¹⁸¹. D'autres adversaires de Polanski, et donc aussi partisans de Haenel dans cette situation-là, sont la réalisatrice Céline Sciamma et l'actrice Noémie Merlant, qui l'accompagnent en quittant la salle¹⁸². Mais il n'y a pas uniquement des actrices qui soutiennent Haenel : le lendemain des César, l'écrivaine Virginie Despentes publie une tribune où elle fait l'éloge de l'acte de Haenel¹⁸³. Finalement, il faut mentionner que le ministre français de la Culture, Franck Riester, s'engage aussi dans la situation. Selon lui, le prix attribué à Polanski est un

¹⁷⁵ Le Figaro, « César 2020: Adèle Haenel revient sur les raisons de son départ après la victoire de Polanski »

¹⁷⁶ Lachasse, « Adèle Haenel veut encadrer le nouveau film de Roman Polanski d'un "débat sur la culture du viol" ».

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ Le Figaro, « César de Polanski: Nicolas Bedos au secours de Fanny Ardant, pleine d'«humanité et de décence» ».

¹⁷⁹ Goldnadel, «Le César de la déclaration la plus stupide est attribué à la comédienne Adèle Haenel».

¹⁸⁰ Suigo, « Cérémonie des César : Lambert Wilson dénonce un "lynchage public abominable" visant Roman Polanski ».

¹⁸¹ Finance, « «Écœurée», «effrayée» mais aussi méritée, la victoire de Roman Polanski divise ».

¹⁸² Le Figaro, « César 2020: Adèle Haenel revient sur les raisons de son départ après la victoire de Polanski ».

¹⁸³ Despentes, « Césars : «Désormais on se lève et on se barre» ».

« mauvais signal envoyé à la population, aux femmes, à toutes celles et tous ceux qui se battent contre les agressions sexuelles et sexistes »¹⁸⁴. Le départ de Haenel devient donc aussi une affaire politique.

Comme nous venons de le voir, l'engagement après les César illustre à nouveau qu'il existe une profonde division dans la population française sur ces sujets. La résistance que vit Haenel après son choix de quitter la salle, montre bien que c'est trop tôt de parler d'une révolution culturelle totale dans la société française – il y a trop de résistance. Après le témoignage de Haenel en novembre 2019, il a pu sembler qu'une révolution était en marche, car les réactions au témoignage ont été largement positives. Mais l'affaire Polanski se montre bien plus sensible pour les Français que l'affaire Haenel et Ruggia, ce qui suggère qu'il faudra encore attendre un certain temps avant de voir venir les grands changements dans la société. Un nouveau témoignage similaire pourrait-il changer la donne ? C'est ce que nous allons chercher à voir dans notre prochain chapitre, où nous étudions un autre témoignage qui a marqué le monde culturel : celui de Vanessa Springora dans son livre *Le Consentement*.

¹⁸⁴ Bourgault-Côté, « L'affaire Polanski enflamme la France ».

4 Le témoignage de Vanessa Springora

Après le témoignage d'Adèle Haenel en novembre 2019, la société française est secouée. Cependant, il ne faut pas attendre longtemps avant qu'un autre témoignage la secoue à nouveau. Dès le mois de décembre 2019, les journaux écrivent à propos d'un livre qui est prévu pour le mois de janvier 2020. C'est *Le Consentement*, le premier livre de Vanessa Springora, directrice des éditions Julliard depuis décembre 2019. Dans ce livre, elle nous transmet ses souvenirs et ses réflexions autour d'une relation asymétrique qu'elle vivait avec l'auteur Gabriel Matzneff lorsqu'il avait 50 ans et qu'elle-même en avait 14. Le livre déclenche de multiples discussions sur la pédophilie, l'abus de pouvoir, le milieu littéraire et le rôle de l'artiste dans la société. La couverture médiatique du livre est énorme. Plus d'un an après la parution du *Consentement*, les médias couvrent encore ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de l'« Affaire Matzneff »¹⁸⁵, une affaire qui a suscité des changements dans le monde littéraire.

Dans une première partie de l'analyse, nous nous intéressons au contenu du livre *Le Consentement*, donc ce qui constitue le témoignage de Vanessa Springora. Quelque fois nous incluons des citations de Springora tirées d'autres contextes, comme un entretien fait dans l'émission *La grande librairie*, pour renforcer des points ou fournir de nouvelles perspectives à ce que nous apprenons dans le livre. Tout d'abord, nous étudions le choix du genre et la signification de celui-ci, avant de nous concentrer sur la voix de la victime telle qu'elle est communiquée par Springora dans son écriture. Nous examinons aussi les critiques du milieu littéraire qui apparaissent dans le livre. Une deuxième partie de l'analyse est consacrée à la réception de l'œuvre et les répercussions constatées à la fois à court et à long terme.

4.1 Analyse du témoignage

Le récit que nous analysons est un livre de 208 pages publié par les Éditions Grasset & Fasquelle. Le livre paraît pour la première fois le 2 janvier 2020. En plus d'un prologue, d'un post-scriptum et des remerciements à la fin, le livre se compose de six parties ou chapitres. Les titres des parties racontent presque une histoire en soi : avec les six parties, nous suivons

¹⁸⁵ Le Monde avec AFP. « Affaire Matzneff : annulation du procès pour « apologie » de la pédocriminalité »

un développement dans la psychologie de la protagoniste de « [l]'enfant » à « [l]a proie » à « [l]'emprise » à « [l]a déprise » à « [l]'empreinte », pour terminer avec « [é]crire »¹⁸⁶.

Chaque partie commence par une citation qui ajoute des réflexions au sujet traité, comme par exemple une définition du mot *Consentement*¹⁸⁷ et une citation tirée du livre *Les Moins de seize ans* de Matzneff¹⁸⁸. Mais de quel type de publication s'agit-il précisément ? Et pourquoi faire le choix de témoigner à travers la littérature ? C'est ce que nous allons voir à présent.

4.1.1 Genre : le témoignage littéraire

Depuis sa parution, le récit de Vanessa Springora fait l'objet d'une ambiguïté générique. En mai 2020, *Le Consentement* obtient le prix Jean-Jacques Rousseau de l'autobiographie¹⁸⁹, et en juin 2020 il reçoit le Grand Prix des Lectrices ELLE dans la catégorie « document »¹⁹⁰. Dans le cadre du lancement du livre, Laurence Houot, journaliste à *franceinfo*, fait la remarque que *Le Consentement* est présenté par son éditeur dans une liste des romans de la rentrée littéraire 2020, même si, selon elle, ce récit « ne laisse planer aucun doute sur l'identité, bien réelle, de la narratrice »¹⁹¹. En effet, sur la quatrième de couverture du livre, il est établi une relation d'égalité entre l'auteur et la narratrice :

Séduite à l'âge de quatorze ans par un célèbre écrivain quinquagénaire, Vanessa Springora dépeint, trois décennies plus tard, l'emprise que cet homme a exercée sur elle et la trace durable de cette relation tout au long de sa vie de femme. [...]

Pour encore compliquer cette question de genre, nous avons dans ce mémoire donné au livre le statut du témoignage littéraire. Selon les caractéristiques de ce genre, comme elles sont présentées dans les articles de Rastier, Detue et Lacoste, le récit de Springora peut certes être considéré comme un témoignage littéraire. Premièrement, parce que Springora est une victime et survivante des abus et des harcèlements dont elle fait le récit. Aussi important est le choix qu'elle a fait de témoigner pour éduquer le lecteur¹⁹². De plus, il y a bien une ressemblance entre ce récit et un acte juridique par son ton factuel. En revanche, son format fait penser au journal intime ou au roman de formation. La question se pose donc : quelle étiquette mérite

¹⁸⁶ Springora, *Le Consentement*, 11, 37, 79, 115, 153, 181.

¹⁸⁷ Ibid., 39.

¹⁸⁸ Ibid., 81.

¹⁸⁹ Grasset, « "Le Consentement" prix Jean-Jacques Rousseau de l'autobiographie ».

¹⁹⁰ Grasset, « Grand Prix des Lectrices ELLE : Grand Prix du document pour "Le consentement" de Vanessa Springora ».

¹⁹¹ Houot, « Affaire Matzneff : un livre peut-il servir de pièce à conviction ».

¹⁹² La grande librairie, « Autour de Vanessa Springora ».

Le Consentement ? Par la suite, nous allons élaborer sur les raisons derrière une telle ambiguïté générique.

Outre les différentes dénominations que nous venons de citer, *Le Consentement* est souvent lu comme « un récit autobiographique »¹⁹³. Selon l'Académie française l'autobiographie est un « [r]écit qu'une personne compose de sa propre vie »¹⁹⁴. D'autres diront qu'une définition de ce genre est difficile, mais soulignent l'importance du « pacte autobiographique », c'est-à-dire l'affirmation dans le récit de l'identité de l'auteur¹⁹⁵. Pour l'autobiographie la clarté de l'identité de l'auteur est plus importante qu'une sensation de vérité ou réalité chez le lecteur. Sur ce point, l'autobiographie diffère du témoignage littéraire. En effet, le témoignage littéraire accentue l'importance de la vérité pour une « validité historique » en assurant que « l'expérience relatée a bien été vécue »¹⁹⁶. *Le Consentement* peut également être associé à l'autofiction. Cette notion apparaît vers la fin des années 70, mais on voit de plus en plus d'exemples de ce type de littérature aujourd'hui¹⁹⁷. Il s'agit d'un genre qui se trouve à cheval entre la fiction et l'autobiographie, et qui provoque souvent des discussions dans les médias. C'est également le cas du *Consentement*, comme nous allons le voir ci-dessous.

Dans les entretiens avec Springora, comme dans toutes les critiques et les commentaires que *Le Consentement* et l'affaire Matzneff ont suscités, il ne semble exister aucun doute sur la véracité des événements décrits dans ce livre. Dans l'épisode de *La grande librairie* qui y est consacré¹⁹⁸, tous les aspects de l'ouvrage sont présentés comme étant réels. Néanmoins, il y a certains aspects qui peuvent faire allusion à la fiction, comme le choix de ne pas citer les personnages principaux par leurs noms complets, ce qui rompt en même temps avec le pacte autobiographique en s'éloignant de l'identité de l'auteur, mais aussi les qualités littéraires du texte. En effet, le ton du livre est très romanesque, bien qu'il n'y ait aucune indication sur la couverture du livre qu'il s'agit d'un roman.

La narratrice se réfère à elle-même comme « V. » et l'autre personnage principal est nommé « G. ». L'auteur aurait pu changer entièrement le nom, mais a quand même choisi de garder la première lettre des noms authentiques Vanessa et Gabriel. Plusieurs journalistes

¹⁹³ Airaud, « "Le Consentement", ou le récit terrible de Vanessa Springora ».

¹⁹⁴ Dictionnaire de l'Académie française, s.v. « autobiographie. » <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A3219>

¹⁹⁵ *Encyclopædia Universalis*, s.v. « autobiographie » de Daniel Oster. <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.uio.no/encyclopedie/autobiographie/>

¹⁹⁶ Heinich, « Le témoignage, entre autobiographie et roman », 36.

¹⁹⁷ Aukrust et al., *Nytten og gleden*, 301.

¹⁹⁸ *La grande librairie*, « Autour de Vanessa Springora ».

confirment le fait que l'identité derrière ces lettres est bien connue : « le monde de la littérature a aussitôt reconnu l'écrivain Gabriel Matzneff derrière ces initiales de « G. » ou de « G.M. »¹⁹⁹. Avec ces informations, il est possible que le pacte autobiographique reste intact quand même. Ce choix stylistique de « V. » et « G.. » n'est pas l'idée de Springora en premier lieu, mais une « figure de style » qu'elle a emprunté des textes de Matzneff. En effet, ce dernier l'appelle souvent « V. » dans les multiples textes qui évoquent leur relation. Ceci est confirmé par la narratrice dans *Le Consentement*, qui affirme que Matzneff a publié plusieurs textes sur leur relation : « Entre mes seize et vingt-cinq ans, paraissent successivement en librairie, à un rythme qui ne me laisse aucun répit, un roman de G. dont je suis censée être l'héroïne [...] »²⁰⁰.

Springora avoue avoir écrit *Le Consentement* comme une sorte de vengeance ou contre-attaque contre Matzneff après tous les livres que celui-ci a écrit sur leur relation. En effet, dans le prologue du livre, elle parle du moment où sa solution au problème Matzneff s'est présentée à elle : elle avait vu qu'il fallait « prendre le chasseur à son propre piège, l'enfermer dans un livre »²⁰¹. Elle a donc un motif personnel, mais n'a pas nécessairement l'intention de porter l'affaire devant les tribunaux – de toute façon, son délai de prescription est dépassé depuis longtemps²⁰². Mais comme nous le montrent Detue et Lacoste, le témoignage littéraire peut porter une fonction judiciaire et éducative pour la façon dont nous comprenons le passé :

S'il n'a pas vocation à être versé au dossier de l'accusation dans un procès, le témoignage littéraire se destine à préparer le terrain pour que le tribunal de l'histoire puisse rendre son jugement sur les faits documentés.²⁰³

Dans l'entretien de *La grande librairie*, Springora évoque qu'elle a

écrit pour l'ensemble de la société, pour [...] les jeunes gens, qui aujourd'hui peuvent se trouver dans des situations similaires et avoir du mal à y voir clair dans leur situation, pour les parents aussi qui sont peut-être confrontés à des situations d'enfants qui sont dans des relations dont ils savent pas trop quoi penser.²⁰⁴

Il nous semble qu'elle voit dans son projet une fonction éducative, en plus d'une sorte de contre-attaque sur Matzneff après toutes ces années comme prisonnière de ses livres. Nous pouvons dire que le témoignage de Springora est aussi un engagement pour améliorer le

¹⁹⁹ Berrod, « Pédophilie : cinq minutes pour comprendre l'affaire Gabriel Matzneff ».

²⁰⁰ Springora, *Le Consentement*, 167-168.

²⁰¹ Ibid., 10.

²⁰² Fournier, « Affaire Gabriel Matzneff : où en est l'enquête, relancée par un appel à témoins ? ».

²⁰³ Detue et Lacoste, « Ce que le témoignage fait à la littérature. », 3.

²⁰⁴ La grande librairie, « Autour de Vanessa Springora ».

monde d'aujourd'hui et faire progresser la société. Selon Detue et Lacoste, les témoins « visent une connaissance du passé dans l'espoir de conjurer la répétition du crime qu'ils ont subi, et plaident donc pour une vertu éducative de la littérature »²⁰⁵. C'est bien le cas de Springora.

4.1.2 Voix de victime : l'enfant innocent

Lorsqu'interrogée sur le concept de victime sur *La grande librairie*, Springora s'exprime ainsi : « C'est une notion que j'ai pu élaborer seulement avec beaucoup de travail sur moi, avec l'aide de psychanalyste notamment [...] J'employais pas ce mot, et d'ailleurs, j'ai même encore du mal à l'employer aujourd'hui »²⁰⁶. Elle évoque ce même sentiment d'ambivalence dans *Le Consentement* :

Et quand, plus tard, des thérapeutes en tout genre s'échineront à m'expliquer que j'ai été victime d'un prédateur sexuel, là aussi, il me semblera que ce n'est pas non plus la « voie du milieu ». Que ce n'est pas tout à fait *juste*.²⁰⁷

Pendant longtemps, comme décrit dans le roman, elle se sentait complice de ce qui se passait. Elle était amoureuse de cet homme de 50 ans²⁰⁸.

Springora écrit de manière crédible sur ses expériences d'enfance. Nous avons de la sympathie pour cette petite fille, abandonnée par son père et une mère qui ne parvient pas à remplir le rôle d'adulte. La première partie, ou chapitre, donne au lecteur une image d'un enfant innocent, fragile et vulnérable. En suivant le développement des six parties du récit, c'est comme si nous suivons tout un parcours de vie, comme un roman de formation par la linéarité des événements et le changement dans la narratrice. Il s'agit aussi d'un processus de libération pour elle, qui se termine par le choix de l'écriture, d'« [é]crire »²⁰⁹. L'effet de cette dramaturgie sur le lecteur est une sensation de compassion à la fois pour cet enfant qui est amené à franchir toutes ces étapes à un si jeune âge, mais aussi pour l'adulte traumatisé qui est hanté par ses années d'enfance pour le reste de sa vie. Un point important dans l'histoire racontée est l'innocence de l'enfant. Cela est souligné par le post-scriptum où le lecteur est averti par la loi :

²⁰⁵ Detue et Lacoste, « Ce que le témoignage fait à la littérature. », 8.

²⁰⁶ La grande librairie, « Autour de Vanessa Springora ».

²⁰⁷ Springora, *Le Consentement*, 113.

²⁰⁸ Ibid., 56.

²⁰⁹ Ibid., 181.

Entre les lignes, et parfois de la manière la plus directe et la plus crue, certaines pages des livres de G. M. constituent une apologie explicite de l'atteinte sexuelle sur mineur. La littérature se place au-dessus de tout jugement moral, mais il nous appartient, en tant qu'éditeurs, de rappeler que la sexualité d'un adulte avec une personne n'ayant pas atteint la majorité sexuelle est un acte répréhensible, puni par la loi.²¹⁰

La deuxième partie du livre commence par une définition tirée du dictionnaire du *Trésor de la langue française*. Il s'agit du mot « Consentement », qui est également le titre du livre. La signification du mot dans le domaine moral est affichée en premier, suivi du domaine juridique :

Domaine moral. Acte libre de la pensée par lequel on s'engage entièrement à accepter ou à accomplir quelque chose.

Domaine juridique. Autorisation de mariage donnée par les parents ou le tuteur d'un mineur.

Le Trésor de la langue française est un dictionnaire qui n'est plus mis à jour. En incluant cette définition, Springora nous oblige à réfléchir sur ce que ce terme désigne véritablement. Dans *La grande librairie* Springora évoque aussi la complexité de ce terme : « c'est une notion qui est à la fois intime et sociale, il faut y mettre beaucoup de choses dedans ». Elle pose aussi la question : « est-ce qu'à 14 ans on sait dire non ? ». Selon elle, son consentement « n'était pas valable, il n'était pas éclairé » (nous soulignons)²¹¹.

Elle parle également de l'importance de la liberté et l'égalité dans le fait de choisir. En effet, dans le cas de Springora et Matzneff, il ne s'agit pas d'une relation d'égalité. Leur première rencontre lors d'un dîner illustre ce fait. La jeune fille est enchantée par cet homme d'une présence « cosmique »²¹². Sa vulnérabilité est révélée dans la façon dont elle décrit le sourire de Matzneff :

[...] il me sourit, de ce sourire que je confonds dès le premier instant avec un sourire paternel, parce que c'est un sourire d'homme et que de père, je n'en ai plus.²¹³

L'homme qu'elle rencontre est un homme qui « sait charmer son auditoire »²¹⁴. De plus, il la regarde comme aucun homme ne l'ait regardé avant. Dans l'entretien à *La grande librairie*, Springora explique comment elle voyait à l'époque la figure de l'écrivain comme quelqu'un d'autorité. Le fait que Matzneff est écrivain, mais aussi que son statut était à l'époque croissant, a contribué à construire une relation asymétrique²¹⁵.

²¹⁰ Springora, *Le Consentement*, 207.

²¹¹ La grande librairie, « Autour de Vanessa Springora ».

²¹² Springora, *Le Consentement*, 41.

²¹³ Ibid., 40.

²¹⁴ Ibid.

²¹⁵ La grande librairie, « Autour de Vanessa Springora ».

En suivant les parties du livre, on voit qu'elle devient « la proie » et que c'est Matzneff qui exerce une emprise sur elle. Il y a plusieurs exemples de cette emprise dans *Le Consentement* : le fait que Matzneff attende la jeune fille à la sortie de son collège, qu'il la prive de la joie de l'écriture, et qu'il la ferme dans tous ses journaux intimes où il transmet une version embellie de leur relation.

Dans ses livres, Matzneff a pu écrire *sa* version de leur relation à plusieurs reprises et dans plusieurs versions. Ainsi, il a pris possession de cette histoire qui est en fait l'histoire de *deux* personnes. Pendant plus de trente ans, nous avons entendu qu'*un* seul côté de l'histoire. Cela change avec la publication du *Consentement*.

Entre mes seize et vingt-cinq ans, paraissent successivement en librairie, à un rythme qui ne me laisse aucun répit, un roman de G. dont je suis censée être l'héroïne ; puis le tome de son journal qui couvre la période de notre rencontre, comportant certaines de mes lettres écrites à l'âge de quatorze ans ; avec deux ans d'écart, la version poche de ce même livre ; un recueil de lettres de rupture, dont la mienne ; sans compter les articles de journaux ou les interviews télévisées dans lesquels il se gargarise de mon prénom. Plus tard, suivra encore un autre tome de ses carnets noirs revenant de façon obsessionnelle sur notre séparation.²¹⁶

Dans son livre, Springora explique comment elle se sentait lorsqu'elle avait lu les récits de Matzneff évoquant leur relation. Pour elle, c'était chaque fois comme « un tremblement de terre », et quand elle lisait le tome du journal « consacré en grande partie à [leur] rupture », cela lui a provoqué « une crise d'angoisse phénoménale »²¹⁷. En ce qui concerne ce même journal, elle explique que Matzneff se fait présenter avantageusement pour se « purifier » aux yeux du lecteur:

Dans ce journal, il a transformé notre histoire en fiction parfaite. Celle du libertin reconverti en saint, celle du pervers guéri, celle de l'infidèle qui s'est acheté une conduite, fiction écrite mais jamais vécue, publiée avec le décalage qu'il se doit, c'est-à-dire le temps que la vie se soit dument dissoute dans le roman. Moi je suis la traîtresse, celle qui a ruiné cet amour idéal, celle qui a tout gâché en refusant d'accompagner cette métamorphose. Celle qui n'a pas voulu *croire* à cette fiction.²¹⁸

Jusqu'à présent, c'est le « *male gaze* »²¹⁹ de Matzneff qui a défini leur histoire. Le *male gaze* est un terme qui désigne « le regard masculin hétérosexuel posé sur les femmes, qui érotise leur corps » et domine depuis longtemps les perspectives dans le monde culturel²²⁰. Le point de vue de Springora sur la relation est resté invisible et inaudible jusqu'au moment où elle a

²¹⁶ Springora, *Le Consentement*, 167-168.

²¹⁷ Ibid., 168.

²¹⁸ Ibid., 168-169.

²¹⁹ Charlet, « Contre Pygmalion », 132.

²²⁰ Ibid.

décidé de prendre elle-même la parole. Elle a toujours été « l'Autre »²²¹ par rapport à Matzneff, mais depuis la publication de son livre, le rapport de force social s'est inversé entre eux. Maintenant elle est, comme l'est Haenel aussi, plus forte socialement que son prédateur. Le problème est que Matzneff n'a toujours pas reconnu l'histoire de Springora²²², et pendant très longtemps, son comportement avait été bien connu et même défendu par des personnalités centrales dans le monde culturel. C'est notamment ce que nous allons voir à présent.

4.1.3 Critique : le milieu littéraire

De la même façon que le témoignage d'Adèle Haenel ouvre le débat sur le cinéaste tout-puissant, le témoignage de Vanessa Springora ouvre le débat sur l'écrivain tout-puissant. Dans son livre elle pose ces questions importantes vers la fin :

Si les relations sexuelles entre un adulte et un mineur de moins de quinze ans sont illégales, pourquoi cette tolérance quand elles sont le fait du représentant d'une élite – photographe, écrivain, cinéaste, peintre ?
[...]
La littérature excuse-t-elle tout ?²²³

En incluant également l'idée de l'*artiste*, sous ses multiples formes, elle ouvre un plus grand débat sur le statut de l'artiste dans notre société, notamment dans des situations d'abus et de harcèlements sexuels. L'artiste est-il donc au-dessus de la loi, au-dessus des jugements ? Dans les cas de Ruggia et Matzneff, avant que tout ait changé avec les témoignages de Haenel et de Springora, il peut sembler que leur comportement anormal et abusif fut excusé par le fait qu'ils étaient, justement, des artistes. Et ils n'étaient pas les seuls – l'exemple de Roman Polanski l'illustre parfaitement.

Dans l'entretien sur *La grande librairie*, Springora évoque son admiration pour le personnage de l'écrivain et l'art d'écrire²²⁴. Une grande partie de son récit et de sa vie tournent autour du milieu littéraire parisien. Sa mère travaille dans le secteur de l'édition et elle fréquente des personnalités du monde littéraire. Selon la jeune Vanessa, il s'agit d'« un univers merveilleux » et elle rêve d'écrire elle-même des livres un jour²²⁵. Elle est

²²¹ Beauvoir, *Le deuxième sexe I*, 20.

²²² Moryoussef, « Ni remords, ni autocritique, on a lu "Vanessavirus" de Gabriel Matzneff ».

²²³ Springora, *Le Consentement*, 193-194.

²²⁴ La grande librairie. « Autour de Vanessa Springora ».

²²⁵ Springora, *Le Consentement*, 26.

séduite par ce monde, comme elle le sera également par les lettres bien écrites de Matzneff. Ce n'est que plus tard que l'adulte Vanessa voit à quel point cet environnement culturel est complice de ce qu'elle a subi.

Un exemple important est le comportement de la mère de Springora envers la relation entre sa fille et l'homme adulte. Elle est d'abord choquée, mais finit quand même par accepter les faits, après avoir consulté des amis. Springora écrit : « Il faut croire que personne ne se montre particulièrement inquiet »²²⁶. Dans le livre, elle décrit quelques événements qui peuvent être importants pour essayer de comprendre ce manque d'inquiétude dans l'entourage de la mère face à une relation entre une mineure et un adulte.

Par ailleurs, Springora met l'accent sur « une lettre ouverte en faveur de la dépénalisation des relations sexuelles entre mineurs et adultes » publiée dans *Le Monde* en 1977²²⁷. Parmi les signataires, on trouve des intellectuels connus, comme Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre. Cette lettre est non seulement signée, mais aussi initiée et rédigée, par Gabriel Matzneff. Il y avait à l'époque un grand engagement parmi les intellectuels de gauche pour ce type de questions, dans le sillage de la libération des mœurs et la révolution sexuelle qui ont commencé avec Mai 68. Il s'agit de défendre toutes sortes de désirs et « la libre jouissance de tous les corps »²²⁸. Pour ceux qui étaient convaincus de ces idées, il n'était donc pas question d'interdire une relation entre une mineure et un adulte. Est-ce que cette époque est aussi complice de ce qu'a vécu Springora ? En tout cas, Springora n'est pas la seule à aborder les aspects problématiques de l'héritage de Mai 68 et le milieu intellectuel. Publié en janvier 2021, le livre *La Familia grande* de Camille Kouchner ouvre à nouveau cette discussion lorsqu'elle dépeint une affaire d'inceste commis vers la fin des années 80 sur son frère jumeau par leur beau-père, le politologue Olivier Duhamel²²⁹.

Pendant longtemps, Matzneff exprime ouvertement son attirance pour les jeunes. Tout de même, il se voit protégé d'une élite littéraire, médiatique et politique en France²³⁰. Aussi tard qu'en 2013, il reçoit même le prix Renaudot essai pour son travail, un prix très prestigieux dans le monde littéraire. En effet, ce prix fait partie des provocations qui poussent finalement Springora à prendre le parole²³¹. Une séance évoquée dans *Le Consentement*

²²⁶ Ibid., 62.

²²⁷ Ibid., 63.

²²⁸ Ibid., 64.

²²⁹ Weitzmann, « Signes des temps. Les complexités de l'affaire Duhamel-Camille Kouchner ».

²³⁰ Onishi et Méheut, « Un an de scandales et de réflexion pour l'édition française ».

²³¹ Erner, « L'invité(e) des matins. Vanessa Springora : "Par son statut d'écrivain, Gabriel Matzneff redoublait son entreprise de prédation par une exploitation littéraire" ».

montre encore une fois l'acceptation de Matzneff dans le milieu culturel. En 1990, Matzneff est l'invité de l'émission littéraire *Apostrophes* pour parler du dernier tome de son journal intime²³². Une partie de la discussion tourne autour du sujet des « jeunes amantes » de Matzneff, mais les réactions des invités consistent uniquement en des « [r]ires complices ». L'ambiance semble plutôt joyeuse, jusqu'au moment où Denise Bombardier, une auteure canadienne, prend la parole pour dénoncer « la présence sur une chaîne française d'un personnage aussi détestable, d'un pervers connu pour défendre et pratiquer la pédophilie »²³³. Springora remarque le « courage qu'il a fallu à cette auteure canadienne pour s'insurger, seule, contre la complaisance de toute une époque »²³⁴. En effet, Bombardier est la seule à confronter l'auteur lors de cette émission, et elle est même critiquée pour le faire. Avec *Le Consentement*, Springora prend le relais de Bombardier. Les temps ont changé depuis, et nous nous intéresserons par la suite à savoir comment la société a reçu cette fois les accusations concernant la pratique pédophile de Matzneff.

4.2 Analyse de la réception

4.2.1 Réception immédiate et conséquences pour Matzneff

Dès la parution du livre le 2 janvier 2020, *Le Consentement* est tout sauf négligé : en peu de temps, il est sur toutes les lèvres et bénéficie d'une solide couverture médiatique. Avant, pendant et après le lancement du livre, Springora donne plusieurs entretiens pour en parler, comme dans l'émission littéraire la plus suivie en France, *La grande librairie*, où un épisode entier est consacré à l'ouvrage le 15 janvier, peu de temps après la sortie du livre²³⁵. Le livre est également un succès commercial. Moins d'une semaine après sa parution, *Le Figaro* a pu informer que « [s]on premier tirage à 20.000 exemplaires est déjà presque écoulé » et qu'une croissance des ventes semble probable²³⁶. En février 2021, plus d'un an après la parution du livre, le même journal nous informe qu'un nombre de 160.000 exemplaires sont vendus en France²³⁷. Avec *Le Consentement*, Springora passe du statut

²³² Springora, *Le Consentement*, 108.

²³³ Ibid., 109.

²³⁴ Ibid., 110-111.

²³⁵ La grande librairie, « Autour de Vanessa Springora ».

²³⁶ Le Figaro, « Affaire Matzneff: Le Consentement réimprimé pour atteindre les 65.000 exemplaires ».

²³⁷ Le Figaro avec AFP, « Gabriel Matzneff, refusé par tous les éditeurs, distribue lui-même Vanessavirus, son dernier livre ».

d'« un auteur [...] relativement méconnu »²³⁸ à celui d'un auteur en vogue bien connu par le public français.

Le rôle des médias est important à étudier pour comprendre l'importance qu'a eu *Le Consentement* lors de sa parution. En effet, la presse a fortement contribué à renforcer le statut quasi-révolutionnaire du livre – et pas seulement en France. Dans un article publié en février 2020 dans *La Presse*, média d'information francophone de référence au Canada, on parle de « [l]'impact énorme de ce livre » qui a eu, selon eux, le pouvoir d'ouvrir « le débat autant dans le milieu littéraire que dans la société française sur une foule d'idées reçues »²³⁹. Dans un autre article dans le quotidien français *Libération*, publié en décembre 2019, donc avant sa parution officielle, il nous est annoncé que le récit « a le tranchant d'un boomerang frémissant et acéré qui ne rate pas sa cible »²⁴⁰. Voilà seulement deux exemples qui illustrent l'effet choc que ce livre a pu avoir, aussi sur les journalistes.

Peu de temps après la parution de son livre, Springora est invitée à parler dans des émissions populaires en France comme *La grande librairie* sur France 5²⁴¹ et *Quotidien* sur TMC²⁴², où on l'interroge sur son histoire sans faire signe de douter sur sa véracité. Cela nous montre que son témoignage est vite accepté et soutenu par ces émissions de renommé. Chacun à son tour, les deux présentateurs, François Busnel et Yann Barthès, pendant leurs émissions, recommandent la lecture du *Consentement*, et font ainsi de la publicité pour le livre. Ainsi, pour résumer concernant la réception immédiate dans la presse, on peut dire que le témoignage de Springora semble être reçu comme une contribution importante au discours #MeToo, qui est à la fois applaudie et encouragée.

La réception du témoignage de Springora a des conséquences immédiates pour Matzneff. En effet, les premières réactions de la justice viennent seulement 24 heures après la sortie du *Consentement*²⁴³. Le 3 janvier 2020, le Parquet de Paris ouvre une enquête pour « viols sur mineur de moins de 15 ans » visant Gabriel Matzneff²⁴⁴. Comme il est trop tard pour un procès juridique dans le cas de Springora, l'enquête est surtout ouverte pour la possibilité d'identifier « toutes autres victimes éventuelles ayant pu subir des infractions de

²³⁸ Le Figaro. «Affaire Matzneff: Le Consentement réimprimé pour atteindre les 65.000 exemplaires ».

²³⁹ Guy, « Vanessa Springora, *Le Consentement* et l'influence d'un livre ».

²⁴⁰ Le Vaillant, « Rencontre : « Le Consentement » sans concession de Vanessa Springora ».

²⁴¹ La grande librairie. « Autour de Vanessa Springora ».

²⁴² Barthes, «Invitée du *Quotidien*: Vanessa Springora pour « Le consentement », le livre qui a fait éclaté [sic] l'affaire Matzneff ».

²⁴³ France 3, « Gabriel Matzneff : ouverture d'une enquête après la parution du livre "Le Consentement" ».

²⁴⁴ Fournier, « Affaire Gabriel Matzneff : où en est l'enquête, relancée par un appel à témoins ? »

même nature sur le territoire national ou à l'étranger »²⁴⁵. L'avocate de Springora, Léa Forestier, souligne l'importance d'une telle ouverture pour « les potentielles autres victimes pour lesquelles l'action ne serait pas prescrite »²⁴⁶. L'ouverture de l'enquête est suivie d'un appel à témoins le 11 février 2020. L'enquête est toujours en cours.

En plus de l'enquête pour viols sur mineurs, il y a eu depuis janvier 2020 un autre processus juridique contre Matzneff initié par L'Ange Bleu, une association qui lutte contre la pédophilie. Ils ont choisi de citer Matzneff à comparaître²⁴⁷. L'association a accusé Matzneff pour l'apologie de la pédocriminalité. Sur leur site, ils élaborent leurs raisons pour aller au tribunal :

[...] principalement pour l'impact que certains de ses livres ont eu sur la population pédophile : ces textes ont représenté un véritable « guide » au passage à l'acte et une apologie complète des relations sexuelles entre adultes et enfants.²⁴⁸

En mai 2021, on apprend que la citation à comparaître est annulée pour une erreur de procédure, à savoir que l'Ange Bleu n'avait pas mentionné d'adresse à Paris. Tout de même, l'association a déjà exprimé leur désir de faire appel²⁴⁹.

Outre les conséquences juridiques, Matzneff vit également une exclusion quasi-totale du milieu littéraire du jour au lendemain. Le lynchage médiatique dont il est victime est d'une telle importance qu'on peut y voir une ressemblance avec le *cancel culture*, un terme américain qui est employé pour décrire « la possibilité de nuire, ou d'éliminer un·e supposé·e coupable des maux auxquels notre époque [...] [est] le plus sensible[] : racisme, sexisme, violence sexuelle »²⁵⁰. Après les révélations dans *Le Consentement* et les réactions juridiques et sociales immédiates, plusieurs des anciens partenaires professionnels de Matzneff choisissent d'agir en mettant fin à leur collaboration. Le 7 janvier 2020, les éditions Gallimard, suivie par les éditions de La Table Ronde, annoncent un arrêt de la commercialisation du journal de l'auteur²⁵¹. Le 8 janvier, les éditions Léo Scheer annoncent

²⁴⁵ Ibid.

²⁴⁶ Ibid.

²⁴⁷ Le Monde avec AFP, « Affaire Matzneff : annulation du procès pour « apologie » de la pédocriminalité ».

²⁴⁸ Association L'Ange Bleu, « L'Ange Bleu vs Matzneff ».

²⁴⁹ Le Monde avec AFP, « Affaire Matzneff : annulation du procès pour « apologie » de la pédocriminalité ».

²⁵⁰ Marzouki, « Cancel culture : le « modèle » américain s'imposera-t-il France ? »

²⁵¹ Franceinfo Culture avec agences, « Affaire Matzneff : Gallimard interrompt "la commercialisation" du journal de l'écrivain ».

faire la même mesure, et le 9 janvier, la maison d'édition Stock arrête de faire commercialiser l'essai *Un diable dans le bénitier*²⁵².

Matzneff va également souffrir des conséquences économiques après le témoignage de Springora. Peu de temps après la parution du *Consentement*, il a été question d'annuler une allocation annuelle du Centre national du livre (CNL) que Matzneff recevait depuis 2002²⁵³. Le lendemain de la parution du livre, le président du CNL a lui-même recommandé au ministre de la Culture de l'époque de supprimer cette allocation²⁵⁴, et quelques jours plus tard, le 6 janvier, ce ministre de la Culture, Franck Riester, s'exprime et « prône l'arrêt de l'aide à Gabriel Matzneff »²⁵⁵. En septembre 2020, la nouvelle ministre de la Culture Roselyne Bachelot a déclaré que Matzneff « ne touche plus son allocation »²⁵⁶, et en avril 2021, le CNL a annoncé des changements dans leur pratique d'attribution d'aides durables aux écrivains, c'est-à-dire la création de nouvelles règles plus strictes²⁵⁷. Déclenchées par l'affaire Gabriel Matzneff, ces nouvelles règles du CNL illustrent une volonté persistante de changement dans le monde littéraire.

A première vue, il semble donc y avoir un consensus dans la presse, le milieu littéraire et les autres institutions impliquées concernant la louabilité de Springora et, par conséquent, le caractère méprisable des actes et la culpabilité de Matzneff. Pourtant, il existe aussi des points de vue opposés qu'il faut mentionner, parce qu'ils illustrent encore une fois cette division que nous connaissons déjà concernant les Français et les sujets liés notamment à la séduction. Nous notons en particulier la tribune publiée dans *Le Monde* le 13 janvier 2020 par Dominique Fernandez, membre de l'Académie française²⁵⁸. Ici, il prétend ne pas prendre la défense de la pédophilie ou d'abus criminels. En revanche, il prend la défense de l'« homme à terre », Matzneff, contre tous ceux qui se sont éloignés de lui. Il nous demande de nous garder « de considérer les œuvres du passé en fonction des critères moraux d'aujourd'hui », et il prend position face à la polémique sur l'artiste et l'art : selon lui, il faut distinguer les deux. Il

²⁵² Pasquesoone, « Affaire Gabriel Matzneff : la maison d'édition Stock annonce l'arrêt de la commercialisation du livre "Un diable dans le bénitier" ».

²⁵³ A.J. avec AFP, « Affaire Matzneff: le Centre national du livre recommande de supprimer une allocation de l'écrivain ».

²⁵⁴ Legendre, « Allocation de Matzneff: le président du Centre national du livre dénonce un système hérité de l'Ancien régime ».

²⁵⁵ Ju. M. avec AFP, « Enquête pour viol sur mineurs: le ministre de la Culture prône l'arrêt de l'aide à Gabriel Matzneff ».

²⁵⁶ Franceinfo Culture avec agences, « Gabriel Matzneff, visé par une enquête pour viols sur mineurs, définitivement privé d'aide publique, annonce Roselyne Bachelot ».

²⁵⁷ Franceinfo Culture avec agences. « Après l'affaire Matzneff, le Centre national du livre révisé les conditions d'attribution d'aides durables aux écrivains ».

²⁵⁸ Fernandez, « Affaire Matzneff : « Tous s'achètent une bonne conscience en attaquant un homme à terre » ».

fait la comparaison entre l'annulation de l'*artiste* Matzneff et les nombreux exemples de grands artistes du passé qui expriment dans leurs œuvres des thèmes considérés comme controversés aujourd'hui, et il nous demande si ces œuvres devront également être annulés. Fernandez emploie l'expression de « chasse aux sorcières » pour décrire ce qu'il appelle par un euphémisme « cette période où nous sommes entrés » – à savoir l'ère Metoo²⁵⁹.

Que fait Gabriel Matzneff lui-même face à ces nombreuses accusations ? Il a le temps de se préparer à l'attaque littéraire de Springora, car l'arrivée du *Consentement* est connue depuis décembre 2019. Le jour de la publication de ce livre, on peut lire dans *L'Express* un texte de Matzneff où il évoque, encore une fois, sa relation avec Springora de son point de vue²⁶⁰. Dans ce texte, il annonce qu'il ne lira pas *Le Consentement* parce qu'« [i]l [lui] ferait trop de mal »²⁶¹. Sans l'avoir lu, il dénonce quand même ce qui est, selon lui, le but du livre : « de [lui] précipiter dans le chaudron maudit où ces derniers temps furent jetés le photographe [David] Hamilton, les cinéastes Woody Allen et Roman Polanski »²⁶². Cette façon de voir l'affaire peut nous rappeler ce que dit son ami Fernandez concernant la « chasse aux sorcières ». Matzneff n'est pas d'accord avec la version qu'il suppose être celle de Springora, et se place lui-même dans le rôle de la victime, coude à coude avec ces autres grands artistes accusés de crimes similaires. Dans son texte, il n'exprime aucune culpabilité et ne présente aucune excuse, selon *L'Express*²⁶³.

Le 29 janvier 2020, la chaîne de télévision française *BFM TV* publie des extraits de deux entretiens avec Matzneff qui ont eu lieu en Italie, où il se trouve depuis la publication du *Consentement*²⁶⁴. Dans la couverture médiatique, certains disent qu'il s'y est réfugié²⁶⁵. Dans l'entretien accordé à *BFM TV*, Matzneff répond à plusieurs questions liées à l'affaire. En ce qui concerne le livre de Springora, il répète ce qu'il a dit précédemment : « Je n'ai pas envie de lire son livre, car je garde de merveilleux souvenirs ». Il réagit aussi à la déclaration du ministre de la Culture sur le retrait de l'allocation annuelle publique. Il s'exprime ainsi : « L'État enfonce le clou pour m'enfoncer la tête dans l'eau »²⁶⁶. Encore une fois, il met l'accent sur sa propre victimisation. Quand il est question de l'arrêt de la publication de ses

²⁵⁹ Ibid.

²⁶⁰ L'EXPRESS.fr, « Gabriel Matzneff : "Elle tente de faire de moi un pervers, un prédateur" ».

²⁶¹ Franceinfo, « "Je ne mérite pas l'affreux portrait que tu publies de moi" : Gabriel Matzneff répond à Vanessa Springora et publie sa lettre de rupture ».

²⁶² Ibid.

²⁶³ L'EXPRESS.fr, « Gabriel Matzneff : "Elle tente de faire de moi un pervers, un prédateur" ».

²⁶⁴ Gonzalez et Luce, « Gabriel Matzneff: accusé de pédophilie, l'écrivain répond sur BFMTV ».

²⁶⁵ Le Figaro et AFP agence, « Gabriel Matzneff: «Un touriste, un étranger, ne doit pas se comporter comme ça» ».

²⁶⁶ Gonzalez et Luce, « Gabriel Matzneff: accusé de pédophilie, l'écrivain répond sur BFMTV ».

livres, il dit qu'il espère qu'il s'agit d'une situation provisoire, n'admettant aucune culpabilité, ni responsabilité.

En février 2021, on apprend que Matzneff a écrit un nouveau livre auquel il a donné le titre *Vanessavirus*²⁶⁷. Ce contre-témoignage de Matzneff en 85 pages est auto-édité, à cause d'un refus unanime des éditeurs, et distribué exclusivement à une liste de souscripteurs²⁶⁸. Même si Matzneff assure ne pas avoir lu ni le livre de Springora, ni les nombreux articles sur l'affaire, le titre du livre indique une sorte de contre-attaque sur la contre-attaque de Springora. En effet, une citation reprise par *France Inter* nous le confirme : « J'ai survécu au Coronavirus. Je ne survivrai pas au Vanessavirus »²⁶⁹. Selon *France Inter*, l'ouvrage « n'est pas l'expression d'un remords ou d'une autocritique » de la part de Matzneff, mais plutôt un « texte d'un homme résolument sourd à la souffrance qu'il a pu causer ». La journaliste y voit un homme qui se présente comme une victime, ce qui nous fait encore une fois penser à la description que nous donne Fernandez de Matzneff dans sa tribune défensive dans *Le Monde*. En effet, les deux camarades semblent vouloir opter pour un appel à la pitié dans leur recherche de soutien. Dans le cadre de la parution de *Vanessavirus*, on parle aussi de l'hommage que rend Matzneff à « cinq soutiens indéfectibles », parmi eux Fernandez²⁷⁰.

4.2.2 Conséquences à long terme – une révolution culturelle dans le monde littéraire?

Comme nous l'avons déjà souligné, *Le Consentement* connaît un succès commercial et médiatique immédiat. De la même manière qu'on parle d'« un moment Adèle Haenel »²⁷¹, on peut, selon nous, parler d'« un moment Vanessa Springora ». En effet, il est dit que le témoignage de Springora a fait la même chose pour le milieu littéraire français qu'a fait Haenel pour le cinéma français²⁷². Rétrospectivement, le livre est même perçu comme « le « #MeToo » du milieu de l'édition » : il y a donc un avant et un après *Le Consentement*²⁷³. S'agit-il pour autant d'une révolution dans le monde de l'édition et de la littérature ? Un point commun dans la médiatisation du livre est la focalisation sur son importance pour la société

²⁶⁷ Moryoussef, « Ni remords, ni autocritique, on a lu "Vanessavirus" de Gabriel Matzneff ».

²⁶⁸ Ibid.

²⁶⁹ Ibid.

²⁷⁰ Le Figaro avec AFP, « Gabriel Matzneff, refusé par tous les éditeurs, distribue lui-même Vanessavirus, son dernier livre ».

²⁷¹ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel. », 1.

²⁷² Dupuis, « Gabriel Matzneff : l'heure des comptes », 90.

²⁷³ Philippe, « Prix Renaudot : entachée par l'affaire Matzneff, une récompense empoisonnée ».

française. Certains sujets abordés dans le livre sont particulièrement mis en avant par les nombreux articles journalistiques et les émissions de radio et de télévision qui évoquent l'affaire: il s'agit surtout de l'omerta, la complicité du milieu littéraire, l'héritage de Mai 68, l'abus sexuel, la pédophilie et les questions juridiques impliquées dans l'affaire.

Dans l'entretien à *La grande librairie* en janvier 2020, Springora parle de #MeToo et la manière dont elle voit ce mouvement comme une condition préalable pour la réception de son livre²⁷⁴. Elle parle d' « une écoute différente aujourd'hui » et nous donne l'exemple du prix Renaudot attribué à Matzneff en 2013 pour comparer : « [...] ça n'a ému absolument personne, pas un seul journaliste littéraire, personne dans le monde de l'édition ne s'est ému de cette récompense »²⁷⁵. Elle est convaincue que le succès de son livre est lié aux changements que nous avons vu dans la société depuis la fameuse année 2017. Elle estime qu'il est frappant qu'il a fallu un livre comme le sien pour que la société réagisse enfin sur les actes et les écrits de Matzneff, surtout parce qu'elle ne révèle rien de nouveau sur l'affaire, selon elle :

Tout ce que je raconte, c'est simplement mon point de vue, mais tout était à disposition dans ses livres [de Matzneff] depuis des années. Je ne révèle rien qui n'ait été connu déjà de ses éditeurs, de ses lecteurs et des journalistes de tout l'ensemble du milieu littéraire.²⁷⁶

Dominique Fernandez était cette affirmation, lorsqu'il évoque dans sa tribune le fait que « [d]epuis plus de quarante ans, tout le monde était au courant de ses mœurs [de Matzneff], dont il ne se cachait pas, puisqu'il en faisait lui-même l'étalage [...] »²⁷⁷. Considérant que le mode de vie de Matzneff était connu depuis longtemps, l'ostracisme qu'il a connu est un bon exemple d'un changement de mentalités, qui est une conséquence directe du mouvement #MeToo.

Le témoignage de Springora a également ouvert la voie à d'autres témoignages, comme celui de Francesca Gee²⁷⁸. En effet, en mars 2020, Gee décide prendre la parole : elle évoque sa relation avec Gabriel Matzneff dans un article dans *The New York Times*²⁷⁹. Comme Springora, elle était jeune lorsqu'elle l'a rencontré pour la première fois en 1973. Elle avait que 15 ans, lorsqu'il avait 37 ans à l'époque. Comme Springora encore, Gee avait également écrit un livre sur ses expériences avec l'écrivain, mais il peut sembler que le monde

²⁷⁴ La grande librairie, « Autour de Vanessa Springora ».

²⁷⁵ Ibid.

²⁷⁶ France Inter, « Vanessa Springora : "Le Consentement" est un livre que je porte en moi depuis plus de trente ans" ».

²⁷⁷ Fernandez, « Affaire Matzneff : « Tous s'achètent une bonne conscience en attaquant un homme à terre » ».

²⁷⁸ Philippe, « Affaire Matzneff : le témoignage de sa victime Francesca Gee, après 44 ans de silence ».

²⁷⁹ Onishi, « Longtemps contrainte au silence, la victime d'un écrivain pédophile témoigne enfin ».

de l'édition n'était pas prêt pour une telle histoire lorsqu'elle l'a présentée en 2004. Pour nous, il est intéressant de savoir que son manuscrit abordait certains des mêmes thèmes et utilisait le même vocabulaire qu'on peut voir dans *Le Consentement*²⁸⁰. Pourquoi publie-t-on *Le Consentement* en 2020 et pas un manuscrit similaire présenté seize ans plus tôt ? Martine Boutang, éditrice chez Grasset, l'une des maisons d'édition que Gee a contacté, nous explique la décision de ne pas publier le témoignage de Gee : « le sujet était « trop sensible » et deux membres du comité de lecture de Grasset étaient « proches de Matzneff » »²⁸¹. Il faut répéter que Grasset est la maison d'édition qui publie aujourd'hui *Le Consentement*. Boutang ajoute également que ce « n'était pas la qualité du texte qui était en cause ». Cela est confirmé par Geneviève Jurgensen, qui était éditrice chez Bayard à l'époque où Gee lui a présenté son manuscrit. Jurgensen constate : « Clairement, c'était quinze ans trop tôt. Le monde n'était pas prêt ». Alors, nous pouvons dire que la réception du *Consentement* par le monde de l'édition aujourd'hui est en soi une preuve d'un changement de mentalité qui a eu lieu entre-temps, et surtout avec le mouvement #MeToo. Aujourd'hui, les témoignages des victimes sont d'un grand intérêt dans le monde de l'édition, comme ailleurs.

²⁸⁰ Ibid.

²⁸¹ Ibid.

5 Conclusion

Les deux témoignages que nous venons d'étudier, ont beaucoup en commun. D'abord, ils viennent de deux femmes qui ont toutes les deux été introduites au monde culturel à travers le regard d'un homme artiste, ce qui a fini par devenir une emprise. En effet, Adèle Haenel remplissait à l'âge de 12 ans le rôle de muse pour Ruggia à l'occasion de son film *Les Diables*. Il en va de même pour Vanessa Springora, qui, nous l'avons vu, a inspiré de nombreux écrits de Matzneff. Les deux témoignages dépeignent un problème qui existe dans le monde culturel depuis longtemps : le « monopole du *male gaze* » - le regard masculin²⁸². Comme nous l'explique Caroline Charlet, pour se libérer de ce monopole, il faut construire, inventer et identifier un *female gaze*²⁸³. C'est ce que sont en train de faire Haenel et Springora, en prenant la parole et en offrant une *autre* version de l'histoire que celle racontée par leurs prédateurs. Elles ont non seulement réussi à mettre fin à l'impunité de leurs agresseurs, mais elles ont également ouvert des discussions autour des sujets abordés dans leurs récits. Avec leurs témoignages, Haenel et Springora s'inscrivent dans la troisième vague du féminisme et le mouvement qui manifeste contre les violences faites aux femmes²⁸⁴. Par ailleurs, elles contribuent même à défier le contre-mouvement français qui s'est installé en France au moment où le mouvement #MeToo a explosé. Malgré l'importance indéniable qu'ils ont eu, ces témoignages ont-ils pu contribuer à une véritable révolution culturelle en France ? C'est la question que nous avons posée au début de ce mémoire. Avant d'y répondre, récapitulons les points les plus importants de notre analyse.

Dans notre mémoire, nous avons vu comment le genre joue un rôle important pour la transmission des témoignages. Springora a choisi la littérature pour « prendre le chasseur à son propre piège »²⁸⁵, mais ce choix remplit également une fonction judiciaire et éducative potentielle. Elle avoue écrire pour « l'ensemble de la société »²⁸⁶. Concernant Haenel, nous avons vu que la « double détente »²⁸⁷ de son témoignage renforce sa crédibilité. L'enquête de fond qu'a menée Turchi, fait aussi partie des raisons pour lesquelles Haenel a choisi de parler à *Mediapart*²⁸⁸. Comme Springora, elle exprime également une volonté de contribuer par son

²⁸² Charlet, « Contre Pygmalion », 132.

²⁸³ Ibid.

²⁸⁴ Bard, *Féminismes*, 199.

²⁸⁵ Springora, *Le Consentement*, 10.

²⁸⁶ La grande librairie. « Autour de Vanessa Springora ».

²⁸⁷ Detue, « Le défi testimonial d'Adèle Haenel », 3.

²⁸⁸ Mediapart. « #MeToo: Adèle Haenel ».

témoignage à un changement au niveau structurel et culturel. Les deux femmes ont choisi de partager leurs histoires individuelles pour créer une conscience collective autour des sujets qu'elles abordent.

Dans son entretien télévisé sur *Mediapart*, Haenel raconte ce qu'elle a compris concernant sa propre histoire après avoir vu le documentaire « Leaving Neverland » : « qu'il ne s'agissait pas que d'une histoire privée [...], mais que c'était une histoire publique »²⁸⁹. Ceci fait écho au slogan féministe « Le personnel est politique », notamment popularisé par l'essai de la féministe radicale américaine Carol Hanisch publié en 1970²⁹⁰. Les témoignages de Haenel et de Springora sont en effet des engagements politiques, ce que nous voyons particulièrement dans les critiques de Haenel contre l'omerta dans le cinéma et le système judiciaire, et les critiques de Springora contre le milieu littéraire.

En analysant la réception des deux témoignages à court et à long terme, nous avons vu le grand impact qu'ils ont eu dès leur publication. Ils sont reçus avec une grande couverture médiatique, et par la suite, ils ont provoqué de nombreuses conséquences pour les accusés et dans le monde culturel plus généralement. Dans les deux cas, les témoignages entraînent des poursuites judiciaires. Plus précisément, le Parquet de Paris ouvre des enquêtes préliminaires peu de temps après. Dans le cas de Haenel, il est également important de mentionner que la SRF a immédiatement exprimé son soutien, et que, plus tard, Ruggia est même exclu de l'organisation. Parmi les autres conséquences d'importance, il y a le choix de Haenel de finalement porter plainte, après avoir fortement critiqué le système judiciaire dans son témoignage sur *Mediapart*. Par son changement d'avis, elle poursuit le débat sur le traitement des femmes dans le système judiciaire. Elle montre en même temps qu'elle a maintenant plus de confiance dans ce système et est un exemple pour d'autres.

Avec le témoignage de Haenel, on apprend également l'impact que peut avoir un engagement individuel. Après la séance sur *Mediapart*, qui a bien renforcé le statut et la notoriété de Haenel, elle prend la décision de quitter la salle lors du prix à Polanski aux César en 2020, acte fortement symbolique qui a été discuté dans le monde entier. Dans le cas de Springora, plusieurs des conséquences de son témoignage touchent Matzneff personnellement. En effet, il vit une exclusion immédiate du milieu littéraire, et son allocation annuelle du CNL est annulée. Mais les conséquences dépassent de loin la personne de Matzneff : A la suite de cette affaire, le CNL établit de nouvelles règles pour l'attribution

²⁸⁹ Ibid.

²⁹⁰ Hanisch, "The Personal Is Political".

d'aides. Dans le sillage du témoignage de Springora, on voit aussi un changement de mentalité dans la société envers le comportement de Matzneff. Ce témoignage a aussi ouvert la voie au témoignage de Francesca Gee, par l'effet de domino qu'on voit souvent dans le mouvement #MeToo.

Comme nous l'avons vu, les exemples des conséquences qui accompagnent les deux témoignages montrent qu'il existe bien une volonté de changement dans le monde culturel. Il ne fait aucun doute que les témoignages de Haenel et Springora ont provoqué une profonde transformation des mentalités, des mœurs, de ce qui est accepté. Dans les deux cas, on parle même d'un « moment Haenel », d'un « moment Springora », et donc d'un avant et d'un après. Si nous revenons à la définition d'une révolution selon le point de vue historique, nous pouvons voir que l'impact des témoignages sur la société répond aux critères d'une révolution : il y a bien eu une rupture ou un bouleversement, au point où « un tout autre ordre s'instaure » après²⁹¹. S'il est déjà bien établi, nous l'avons vu, de surnommer le mouvement #MeToo une révolution mondiale ou globale, nous suggérons d'appeler les témoignages de Haenel et de Springora deux « mini-révolutions » dans le contexte français, et des véritables révolutions françaises dans le domaine culturel.

Comme nous l'avons vu au cours de notre mémoire, il semble approprié de dire que Haenel et Springora, par leurs témoignages, ont contribué au fait que la honte change de camp. Cependant, certaines problématiques méritent quand même d'être mentionnées. Ni Ruggia, ni Matzneff n'ont reconnu leur culpabilité. En effet, ils se présentent eux-mêmes comme des victimes du tribunal médiatique. En plus, quant aux changements qu'apportent les témoignages, il y a ceux qui doutent de leur durée – seraient-ils seulement éphémères ? Dans un article dans *Libération*, l'historienne et l'écrivaine Laure Murat s'exprime ainsi lorsqu'elle résume les conséquences des affaires de Haenel, de Springora et de Kouchner, en plus de la situation aux César contre Polanski : « Ces affaires, portées par la presse, écœurent le public mais n'ébranlent pas les institutions ». Selon elle, « [l]a littérature se bouche les oreilles, le cinéma ferme les yeux, et le pouvoir tient ferme sa couronne »²⁹².

L'article de Murat nous rappelle que le chemin est encore très long pour arriver à un monde idéal, malgré les changements qui ont bien eu lieu dans l'industrie du cinéma et le monde littéraire dans le sillage des deux témoignages que nous avons étudiés ici. Il faut aussi préciser que ces témoignages adressent également le sujet de la pédocriminalité, et se

²⁹¹ Ibid.

²⁹² Murat, « La sinistre exception culturelle du #MeToo à la française ».

distinguent ainsi d'autres témoignages dans le cadre de #MeToo. En fait, toutes les plus grandes affaires en France les dernières années, celui de Haenel, de Springora et de Kouchner, sont des cas de pédocriminalité. S'agirait-il d'une autre « exception française » ? En tout cas, cet aspect mériterait bien d'être étudié en profondeur dans l'avenir.

Finalement, il convient de rappeler que Haenel et Springora sont deux femmes courageuses qui ont brisé le silence. Elles ont choisi d'écrire et de parler. En employant des médias et des voies différentes, elles sont parvenues au même but : partager leurs histoires pour éviter que d'autres subissent les mêmes atrocités qu'elles.

6 Bibliographie

Sources primaires:

Mediapart. « #MeToo: Adèle Haenel explique en direct pourquoi elle sort du silence ». *Mediapart*. 04.11.2019. <https://www.mediapart.fr/journal/france/041119/metoo-adele-haenel-explique-en-direct-pourquoi-elle-sort-du-silence?onglet=full>

Springora, Vanessa. *Le Consentement*. Paris : Éditions Grasset & Fasquelle, 2020.

Sources secondaires:

Airaud, Christophe. « “Le Consentement”, ou le récit terrible de Vanessa Springora qui, à 14 ans, a vécu une relation d’emprise avec l’écrivain Gabriel Matzneff, 50 ans ». *Franceinfo*. 26.12.2019. https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/la-rentree-litteraire/le-consentement-ou-le-recit-terrible-de-vanessa-springora-qui-a-13-ans-a-vecu-une-relation-avec-l-ecrivain-gabriel-matzneff-50-ans_3757911.html

Association L'Ange Bleu. « L’Ange Bleu vs Matzneff ». 09.01.2020. <http://ange-bleu.com/fr/lange-bleu-vs-matzneff>

Aukrust, Kjerstin, Trude Kolderup, Geir Uvsløkk. *Nytten og gleden – Fransk litteratur gjennom tusen år*. Oslo : Universitetsforlaget, 2019.

A.J. avec AFP. « Affaire Matzneff: le Centre national du livre recommande de supprimer une allocation de l’écrivain ». *BFM TV*. 04.01.2020. https://www.bfmtv.com/societe/affaire-matzneff-le-centre-national-du-livre-recommande-de-supprimer-une-allocation-de-l-ecrivain_AN-202001040017.html

Bard, Christine. *Féminismes. 150 ans d’idées reçues*. Paris : Le Cavalier Bleu, 2020.

Barthes, Yann. « Invitée du *Quotidien*: Vanessa Springora pour « Le consentement », le livre qui a fait éclaté [sic] l’affaire Matzneff ». *TF1*. 07.01.2020. <https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/invitee-vanessa-springora-pour-le-consentement-le-livre-qui-a-fait-eclate-laffaire-matzneff-07303267.html>

Beauvoir, Simone (de). *Le deuxième sexe I. Les faits et les mythes*. Paris : Éditions Gallimard, [1949] 1986.

Beauvoir, Simone (de). *Le deuxième sexe II. L’expérience vécue*. Paris : Éditions Gallimard, [1949] 1986.

Berrod, Nicolas. « Pédophilie : cinq minutes pour comprendre l’affaire Gabriel Matzneff ». *Le Parisien*. 27.12.2019. <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/affaire-matzneff-cinq->

[minutes-pour-comprendre-les-accusations-de-pedophilie-visant-l-ecrivain-27-12-2019-8224998.php](https://www.ledevoir.com/culture/574069/la-brisure)

Bourgault-Côté, Guillaume. « L'affaire Polanski enflamme la France ». *Le Devoir*. 03.03.2020. <https://www.ledevoir.com/culture/574069/la-brisure>

Bureau, Eric, Catherine Balle et Benoît Daragon. « Polanski accusé de viol : «Je crois Valentine Monnier», confie Adèle Haenel, «bouleversée» ». *Le Parisien*. 09.11.2019. <https://www.leparisien.fr/faits-divers/polanski-accuse-de-viol-je-crois-valentine-monnier-confie-adele-haenel-bouleversee-09-11-2019-8189850.php>

Charlet, Caroline. « Contre Pygmalion ». *Esprit* 1-2 (2021): 129-137. <https://doi.org/10.3917/espri.2013.0129>

Châtelet, François. « RÉVOLUTION », *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.uio.no/encyclopedie/revolution/>

Cojean, Annick. « Françoise Héritier : « Il faut anéantir l'idée d'un désir masculin irrépressible » ». *Le Monde*. 05.11.2017. https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/11/05/francoise-heritier-j-ai-toujours-dit-a-mes-etudiantes-osez-foncez_5210397_3224.html

Cotillard, Marion. Post Instagram. *Instagram*. 05.11.2019. https://www.instagram.com/p/B4fflyHiO4b/?utm_source=ig_embed

Deneuve, Catherine et al. « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle ». *Le Monde*. 09/01/2018. https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/09/nous-defendons-une-liberte-d-importuner-indispensable-a-la-liberte-sexuelle_5239134_3232.html

Despentes, Virginie. « Césars : « Désormais on se lève et on se barre » ». *Libération*. 01.03.2020. https://www.liberation.fr/debats/2020/03/01/cesars-desormais-on-se-leve-et-on-se-barre_1780212/

Detue, Frédéric. « Le défi testimonial d'Adèle Haenel. Pour une révolution culturelle en France. » *Lignes de Crêtes* [site web], 11.12.2019. <https://www.lignes-de-cretes.org/le-defi-testimonial-dadele-haenel-pour-une-revolution-culturelle-en-france/> et <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02860430>

Detue, Frédéric et Charlotte Lacoste. « Ce que le témoignage fait à la littérature. » *Europe. Revue littéraire mensuelle*, n° 1041-1042 (2016) : 3-15. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01362527>

Dupuis, Jérôme. « Gabriel Matzneff : l'heure des comptes ». *L'Express* n°3573. 24.12.2019. 90-93.

Erner, Guillaume. « L'invité(e) des matins. Vanessa Springora : "Par son statut d'écrivain, Gabriel Matzneff redoublait son entreprise de prédation par une exploitation littéraire" ». *France Culture*. 03.01.2020. <https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-des-matins/affaire-matzneff-pedophilie-et-litterature-vanessa-springora-est-linvitee-des-matins>

- Farrow, Ronan. "From Aggressive Overtures to Sexual Assault: Harvey Weinstein's Accusers Tell Their Stories". *The New Yorker*. 10.10.2017.
<https://www.newyorker.com/news/news-desk/from-aggressive-overtures-to-sexual-assault-harvey-weinsteins-accusers-tell-their-stories>
- Fernandez, Dominique. « Affaire Matzneff : « Tous s'achètent une bonne conscience en attaquant un homme à terre » ». *Le Monde*. 13.01.2020.
https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/01/13/affaire-matzneff-tous-s-achetent-une-bonne-conscience-en-attaquant-un-homme-a-terre_6025743_3232.html
- Finance, Matt. « «Écœurée», «effrayée» mais aussi méritée, la victoire de Roman Polanski divise ». *Le Figaro*. 29.02.2020. <https://www.lefigaro.fr/cinema/ceremonie-cesar/ecoeeuree-effrayee-mais-aussi-meritee-la-victoire-de-roman-polanski-divise-20200229>
- Fournier, Catherine. « Affaire Gabriel Matzneff : où en est l'enquête, relancée par un appel à témoins ? ». *Franceinfo*. 11.02.2020. https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/affaire-gabriel-matzneff/affaire-gabriel-matzneff-ou-en-est-l-enquete-relancee-par-un-appel-a-temoins_3821551.html
- France 3. « Gabriel Matzneff : ouverture d'une enquête après la parution du livre "Le Consentement" ». *Franceinfo*. 03/01/2020.
https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/affaire-gabriel-matzneff/gabriel-matzneff-ouverture-d-une-enquete-apres-la-parution-du-livre-le-consentement_3770099.html
- France 24. « #MeToo : les déclarations d'Adèle Haenel secouent le cinéma français ». *France 24*. 06.11.2019. <https://www.france24.com/fr/20191106-adele-haenel-declaration-secouent-cinema-francais-metoo-harcelement-sexuel>
- France Inter. « Nicole Belloubet : "Je conseille à Adèle Haenel d'aller en justice" ». *France Inter*. 06.11.2019. <https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-7h50/l-invite-de-7h50-06-novembre-2019>
- France Inter. « Vanessa Springora : "Le Consentement" est un livre que je porte en moi depuis plus de trente ans" ». *France Inter*. 13.01.2020.
<https://www.franceinter.fr/livres/vanessa-springora-le-consentement-est-un-livre-que-je-porte-en-moi-depuis-plus-de-trente-ans>
- Franceinfo. « "Je ne mérite pas l'affreux portrait que tu publies de moi" : Gabriel Matzneff répond à Vanessa Springora et publie sa lettre de rupture ». *Franceinfo*. 02.01.2020.
https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/affaire-gabriel-matzneff/je-ne-merite-pas-l-affreux-portrait-que-tu-publies-de-moi-gabriel-matzneff-repond-a-vanessa-springora-et-publie-sa-lettre-de-rupture_3768409.html
- Franceinfo Culture avec agences. « Affaire Matzneff : Gallimard interrompt "la commercialisation" du journal de l'écrivain ». *Franceinfo*. 07.01.2020.
https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/roman/affaire-matzneff-gallimard-interrompt-la-commercialisation-du-journal-de-l-ecrivain_3774555.html
- Franceinfo Culture avec agences. « Gabriel Matzneff, visé par une enquête pour viols sur mineurs, définitivement privé d'aide publique, annonce Roselyne Bachelot ».

- Franceinfo*. 24/09/2020. https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/affaire-gabriel-matzneff/gabriel-matzneff-vise-par-une-enquete-pour-viols-sur-mineurs-definitivement-prive-d-aide-publique-annonce-roselyne-bachelot_4117043.html
- Franceinfo Culture avec agences. « Après l'affaire Matzneff, le Centre national du livre révisé les conditions d'attribution d'aides durables aux écrivains ». *Franceinfo*. 10/04/2021. https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/affaire-gabriel-matzneff/apres-l-affaire-matzneff-le-centre-national-du-livre-revise-les-conditions-d-attribution-d-aides-durables-aux-ecrivains_4366961.html
- Gayet, Julie. Post Instagram. *Instagram*. 05.11.2019. https://www.instagram.com/p/B4fxG85ogjP/?utm_source=ig_embed
- Goldnadel, Gilles William. «Le César de la déclaration la plus stupide est attribué à la comédienne Adèle Haenel». *Le Figaro*. 02.03.2020. <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/le-cesar-de-la-declaration-la-plus-stupide-est-attribue-a-la-comedienne-adele-haenel-20200302>
- Gonzalez, Alexandra et François Luce. « Gabriel Matzneff: accusé de pédophilie, l'écrivain répond sur BFMTV ». *BFM TV*. 29.01.2020. https://www.bfmtv.com/police-justice/gabriel-matzneff-accuse-de-pedophilie-l-ecrivain-repond-sur-bfmtv_AN-202001290002.html
- Grasset. « "Le Consentement" prix Jean-Jacques Rousseau de l'autobiographie ». *Grasset*. 11.05.2020. <https://www.grasset.fr/actualites/le-consentement-prix-jean-jacques-rousseau-de-lautobiographie>
- Grasset. « Grand Prix des Lectrices ELLE : Grand Prix du document pour "Le consentement" de Vanessa Springora ». *Grasset*. 19.06.2020. <https://www.grasset.fr/actualites/grand-prix-des-lectrices-elle-grand-prix-du-document-pour-le-consentement-de-vanessa>
- Guerrin, Michel. « Adèle Haenel parle d'elle mais surtout elle s'adresse à nous. En un mot, elle est politique ». *Le Monde*. 08.11.2019. https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/08/adele-haenel-parle-d-elle-mais-surtout-elle-s-adresse-a-nous-en-un-mot-elle-est-politique_6018416_3232.html
- Guy, Chantal. « Vanessa Springora, *Le Consentement* et l'influence d'un livre ». *La Presse*. 05.02.2020. <https://www.lapresse.ca/arts/litterature/2020-02-05/vanessa-springora-le-consentement-et-l-influence-d-un-livre>
- Hanisch, Carol. "The Personal is Political". Dans *Radical Feminism. A Documentary Reader*, édité par Barbara A. Crow, 113-116. New York: New York University Press, 2000.
- Hartog, François. « La présence du témoin » *L'Homme* [En ligne], n° 223-224 (2017) : 169-184. <https://doi.org/10.4000/lhomme.30694>
- Heinich, Nathalie. « Le témoignage, entre autobiographie et roman : la place de la fiction dans les récits de déportation ». *Mots. Les langages du politique* 56 (1998) : 33-49. https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1998_num_56_1_2364#mots_0243-6450_1998_num_56_1_T1_0033_0000

- Houot, Laurence. « Affaire Matzneff : un livre peut-il servir de pièce à conviction dans une affaire judiciaire ? Le cas Edouard Louis ». *Franceinfo*. 12.02.2020.
https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/affaire-gabriel-matzneff/affaire-matzneff-un-livre-peut-il-servir-de-piece-a-conviction-dans-une-affaire-judiciaire-le-cas-edouard-louis_3787239.html
- Jausset, Violaine. « Violences sexuelles : comment la notion d'emprise "commence à prendre corps" dans le système judiciaire ». 02.03.2021. *Franceinfo*.
https://www.francetvinfo.fr/societe/harcelement-sexuel/violences-sexuelles-comment-la-notion-d-emprise-commence-a-prendre-corps-dans-le-systeme-judiciaire_4310541.html
- Ju. M. avec AFP. « Enquête pour viol sur mineurs: le ministre de la Culture prône l'arrêt de l'aide à Gabriel Matzneff ». *BFM TV*. 06/01/2020. https://www.bfmtv.com/police-justice/enquete-pour-viol-sur-mineurs-le-ministre-de-la-culture-prone-l-arret-de-l-aide-a-gabriel-matzneff_AN-202001060073.html
- Kantor, Jodi et Megan Twohey. "Harvey Weinstein Paid Off Sexual Harassment Accusers for Decades". *The New York Times*. 05.10.2017.
<https://www.nytimes.com/2017/10/05/us/harvey-weinstein-harassment-allegations.html>
- Lachasse, Jérôme. « Adèle Haenel veut encadrer le nouveau film de Roman Polanski d'un "débat sur la culture du viol" ». *BFM TV*. 19.10.2019.
https://www.bfmtv.com/people/cinema/adele-haenel-veut-encadrer-le-nouveau-film-de-roman-polanski-d-un-debat-sur-la-culture-du-viol_AN-201910190036.html
- La grande librairie. « Littérature : les femmes brisent le silence ». *France 5*. 09.09.2020.
<https://www.france.tv/france-5/la-grande-librairie/la-grande-librairie-saison-13/1924607-litterature-les-femmes-brisent-le-silence.html>
- La grande librairie. « Autour de Vanessa Springora ». *France 5*. 15.01.2020.
<https://www.france.tv/france-5/la-grande-librairie/la-grande-librairie-saison-12/1143743-la-grande-librairie.html>
- La rédaction de Mediapart. « Témoignage d'Adèle Haenel : la réponse de Christophe Ruggia ». *Mediapart*. 06.11.2019.
<https://www.mediapart.fr/journal/france/061119/temoignage-d-adele-haenel-la-reponse-de-christophe-ruggia>
- La SRF. Post Twitter. *Twitter*. 04.11.2019.
<https://twitter.com/LaSRF1968/status/1191407423413727233>
- La SRF. Post Twitter. *Twitter*. 08.11.2019.
<https://twitter.com/LaSRF1968/status/1192845989553422336>
- Lévy-Willard, Annette. *Chroniques d'une onde de choc. #MeToo secoue la planète*. Paris : Éditions de l'Observatoire/Humensis, 2018.

- LEXPRESS.fr. « Gabriel Matzneff : "Elle tente de faire de moi un pervers, un prédateur" ». *L'Express*. 02.01.2020. https://www.lexpress.fr/culture/livre/gabriel-matzneff-ce-livre-je-ne-le-lirai-pas_2113239.html
- Le Figaro. « César 2020: Adèle Haenel revient sur les raisons de son départ après la victoire de Polanski ». *Le Figaro*. 05.03.2020. <https://www.lefigaro.fr/cinema/ceremonie-cesar/cesar-2020-adele-haenel-revient-sur-les-raisons-de-son-depart-apres-la-victoire-de-polanski-20200305>
- Le Figaro. « Affaire Matzneff: Le Consentement réimprimé pour atteindre les 65.000 exemplaires ». *Le Figaro*. 07.01.2020. <https://www.lefigaro.fr/culture/affaire-matzneff-le-consentement-reimprime-pour-atteindre-les-65-000-exemplaires-20200107>
- Le Figaro. « César de Polanski: Nicolas Bedos au secours de Fanny Ardant, pleine d'«humanité et de décence» ». *Le Figaro*. 03.03.2020. <https://www.lefigaro.fr/cinema/ceremonie-cesar/cesar-de-polanski-nicolas-bedos-au-secours-de-fanny-ardant-pleine-d-humanite-et-de-decence-20200303>
- Le Figaro avec AFP. « Gabriel Matzneff, refusé par tous les éditeurs, distribue lui-même Vanessavirus, son dernier livre ». *Le Figaro*. 11.02.2021. <https://www.lefigaro.fr/culture/vanessavirus-le-dernier-livre-de-gabriel-matzneff-vendu-par-souscription-20210211>
- Le Figaro et AFP agence. « Gabriel Matzneff:«Un touriste, un étranger, ne doit pas se comporter comme ça» ». *Le Figaro*. 29/01/2020. <https://www.lefigaro.fr/culture/gabriel-matzneff-un-touriste-un-etranger-ne-doit-pas-se-comporter-comme-ca-20200129>
- Legendre, Raphaël. « Allocation de Matzneff: le président du Centre national du livre dénonce un système hérité de l'Ancien régime ». *L'Opinion*. 03.01.2020. <https://www.lopinion.fr/edition/economie/allocation-matzneff-president-centre-national-livre-denonce-systeme-207554>
- Le Monde. « Des millions de manifestants défient Donald Trump dans la rue ». *Le Monde*. 21.01.2017. https://www.lemonde.fr/international/article/2017/01/21/la-marche-des-femmes-anti-trump-rassemble-des-milliers-de-personnes-en-australie_5066580_3210.html
- Le Monde avec AFP. « Affaire Matzneff : annulation du procès pour « apologie » de la pédocriminalité ». *Le Monde*. 21.05.2021. https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/05/21/affaire-matzneff-annulation-du-proces-pour-apologie-de-la-pedocriminalite_6081080_3224.html
- Le Vaillant, Luc. « Rencontre : «Le Consentement» sans concession de Vanessa Springora ». *Libération*. 29.12.2019. https://www.liberation.fr/livres/2019/12/29/le-consentement-sans-concession-de-vanessa-springora_1771343/
- Marzouki, Myriam. « Cancel culture : le « modèle » américain s'imposera-t-il France ? ». *L'Observatoire* 1, 57 (2021): 126-127. <https://doi.org/10.3917/lobs.057.0126>

- Milano, Alyssa. Post Twitter. *Twitter*. 15.10.2017.
https://twitter.com/Alyssa_Milano/status/919659438700670976
- Moryoussef, Ilana. « Ni remords, ni autocritique, on a lu “Vanessavirus” de Gabriel Matzneff ».
FranceInter. 18.02.2021. <https://www.franceinter.fr/societe/on-a-lu-vanessavirus-gabriel-matzneff-qualifie-vanessa-springora-d-ingrate>
- Muller, Sandra. *#balance ton porc*. Paris : Flammarion, 2018.
- Murat, Laure. « La sinistre exception culturelle du #MeToo à la française ».
Libération. 10.01.2021. https://www.liberation.fr/debats/2021/01/10/la-sinistre-exception-culturelle-du-metoo-a-la-francaise_1810805/
- Nivelle, Pascale. « Affaire Christophe Ruggia : scénario catastrophe à la Société des réalisateurs de films ».
Le Monde. 21.08.2020. https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/08/21/scenario-catastrophe-a-la-societe-des-realisateurs-de-films_6049549_4500055.html
- Nevers, Camille. « Adèle Haenel, une parole qui change la donne ».
Libération. 05.11.2019. https://www.liberation.fr/france/2019/11/05/adele-haenel-une-parole-qui-change-la-donne_1761776/
- Onana, Sandra. « Adèle Haenel à l'avant-garde d'un #MeToo du cinéma français ».
Libération. 05.11.2019. https://www.liberation.fr/culture/2019/11/05/adele-haenel-a-l-avant-garde-d-un-metoo-du-cinema-francais_1761641/
- Onishi, Norimitsu, et Constant Méheut. « Malgré l’affaire Matzneff, le milieu littéraire reste muré dans l’entre-soi ».
The New York Times. 28.11.2020. <https://www.nytimes.com/fr/2020/11/28/world/europe/Renaudot-prix-litteraires-matzneff.html>
- Onishi, Norimitsu, et Constant Méheut. « Un an de scandales et de réflexion pour l’édition française ».
The New York Times. 03.01.2021. <https://www.nytimes.com/fr/2021/01/03/world/europe/editeurs-jurys-litteraires-matzneff.html>
- Onishi, Norimitsu. « Longtemps contrainte au silence, la victime d’un écrivain pédophile témoigne enfin ».
The New York Times. 31.03.2020. <https://www.nytimes.com/fr/2020/03/31/world/europe/matzneff-francesca-gee.html>
- Oster, Daniel. « AUTOBIOGRAPHIE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne].
<http://www.universalis-edu.com.ezproxy.uio.no/encyclopedie/autobiographie/>
- Pasquesoone, Valentine. « Affaire Gabriel Matzneff : la maison d’édition Stock annonce l’arrêt de la commercialisation du livre "Un diable dans le bénitier" ».
Franceinfo. 09/01/2020. https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/affaire-gabriel-matzneff/affaire-gabriel-matzneff-la-maison-d-edition-stock-annonce-l-arret-de-la-commercialisation-du-livre-un-diable-dans-le-benitier_3777587.html

- Peltier, Elian. « Adèle Haenel : « La France a complètement raté le coche » de #MeToo ». *The New York Times*. 24.02.2020. <https://www.nytimes.com/fr/2020/02/24/movies/adele-haenel-metoo-francais.html>
- Philippe, Elisabeth. « Prix Renaudot : entachée par l'affaire Matzneff, une récompense empoisonnée ». *L'Obs*. 30.11.2020. <https://www.nouvelobs.com/prix-litteraires/20201130.OBS36808/prix-renaudot-entachee-par-l-affaire-matzneff-une-recompense-empoisonnee.html>
- Philippe, Elisabeth. « Affaire Matzneff : le témoignage de sa victime Francesca Gee, après 44 ans de silence ». *L'Obs*. 31.03.2020. <https://www.nouvelobs.com/bibliobs/20200331.OBS26869/affaire-matzneff-le-temoignage-de-sa-victime-francesca-gee-apres-44-ans-de-silence.html>
- Rastier, François. « Témoignages inadmissibles ». *Littérature* 3, 159 (2010): 108-129. <https://doi.org/10.3917/litt.159.0108>
- Suigo, Elodie. « Cérémonie des César : Lambert Wilson dénonce un "lynchage public abominable" visant Roman Polanski ». *Franceinfo*. 02.03.2020. https://www.francetvinfo.fr/culture/cinema/cesar/ceremonie-des-cesar-on-ne-part-pas-au-milieu-de-la-ceremonie-parce-que-polanski-recoit-un-prix-estime-lambert-wilson_3849283.html?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&Echobox=1583170793#xtor=CS1-746
- Tésorière, Ronan. « L'actrice Adèle Haenel accuse un réalisateur «d'attouchements» alors qu'elle était mineure ». *Le Parisien*. 03.11.2019. <https://www.leparisien.fr/faits-divers/adele-haenel-accuse-un-realisateur-d-attouchements-alors-qu-elle-etait-mineure-03-11-2019-8185674.php>
- Tulard, Jean. « CONTRE-RÉVOLUTION », *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.uio.no/encyclopedie/contre-revolution/>
- Turchi, Marine. « #MeToo dans le cinéma: l'actrice Adèle Haenel brise un nouveau tabou. » *Mediapart*. 03.11.2019. <https://www.mediapart.fr/journal/france/031119/metoo-dans-le-cinema-l-actrice-adele-haenel-brise-un-nouveau-tabou?onglet=full>
- Turchi, Marine. « Dans le cinéma, des violences sexuelles systémiques. » *Mediapart*. 03.11.2019. <https://www.mediapart.fr/journal/france/031119/dans-le-cinema-des-violences-sexuelles-systemiques>
- Turchi, Marine. « Une enquête singulière. » *Mediapart*. 03.11.2019. <https://blogs.mediapart.fr/marine-turchi/blog/031119/une-enquete-singuliere>
- Turchi, Marine. « Témoignage d'Adèle Haenel: une enquête judiciaire est ouverte ». *Mediapart*. 06.11.2019. <https://www.mediapart.fr/journal/france/061119/temoignage-d-adele-haenel-une-enquete-judiciaire-est-ouverte>
- Turchi, Marine. « Auditionnée par la justice, Adèle Haenel ne veut pas «se dérober» et porte plainte ». *Mediapart*. 26.11.2019. <https://www.mediapart.fr/journal/france/261119/auditionnee-par-la-justice-adele-haenel-ne-veut-pas-se-derober-et-porte-plainte>

Wagemans, Andrea, Tamara Witschge et Mark Deuze. "Ideology as Resource in Entrepreneurial Journalism. The French online news startup Mediapart", *Journalism Practice* 10, 2 (2016): 160-177. DOI: 10.1080/17512786.2015.1124732

Weitzmann, Marc. « Signes des temps. Les complexités de l'affaire Duhamel-Camille Kouchner ». *France Culture*. 10.01.2021.
<https://www.franceculture.fr/emissions/signes-des-temps/les-secrets-de-famille-de-la-gauche>

Zacharek, Stephanie, Eliana Dockterman, et Haley Sweetland Edwards. "Person of the Year 2017. The Silence Breakers". *Time Magazine*. 18.12.2017. <https://time.com/time-person-of-the-year-2017-silence-breakers/>